RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN

PROVINCE DE LOMAMI

ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE FRAGILITÉ

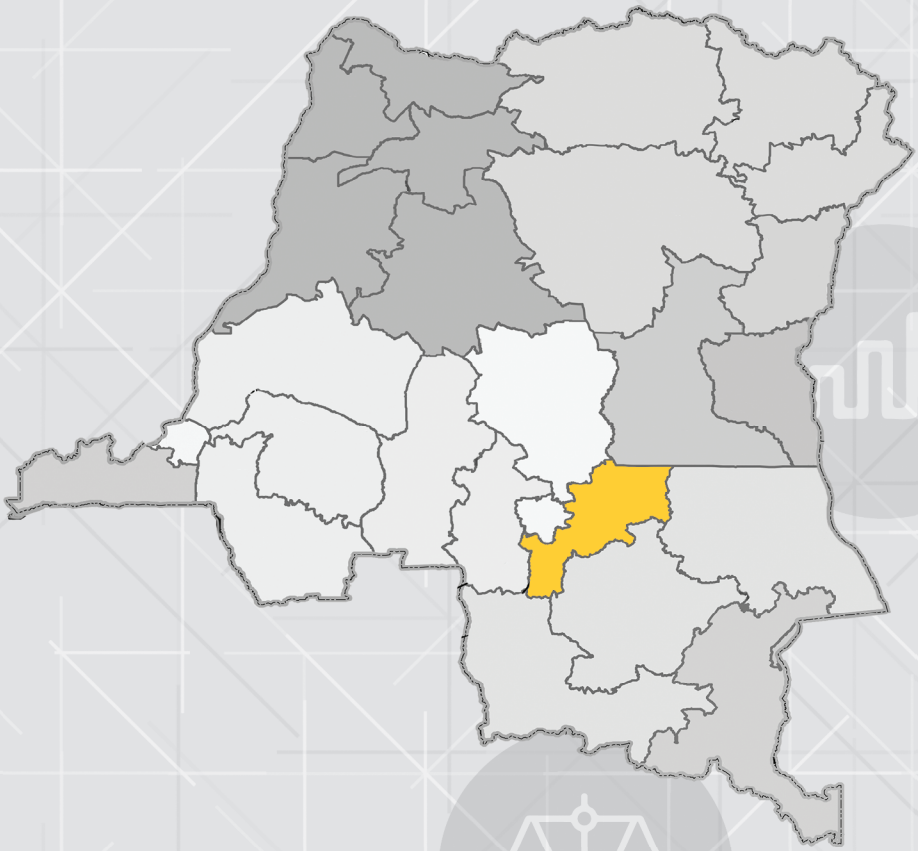

Kinshasa, Février 2019

KOICA
Korea International Cooperation Agency

NEWDEAL
CONSTRUIRE DES ETATS PACIFIES

PNUD
Au service des peuples et des nations

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN

PROVINCE DE LOMAMI

ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE FRAGILITÉ

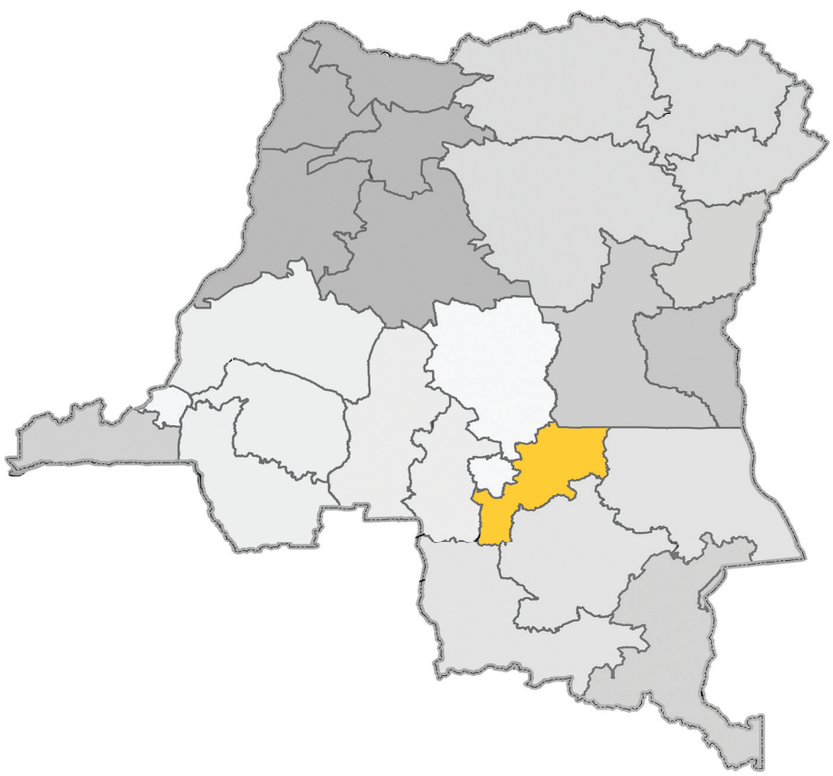

Kinshasa, Février 2019

KOICA
Korea International Cooperation Agency

NEWDEAL

PNUD
Au service des peuples et des nations

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES 5

Avant-propos 7

Resumé exécutif 9

I. INTRODUCTION 11

1.1. Contexte 13

1.2. Objectifs de l'évaluation de la fragilité 13

1.3. Méthodologie du travail 14

II. GÉNÉRALITÉ SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCE 15

2.1. Principales constatations suivant les 5 PSG 17

2.2. Points de convergence 33

2.3. Principales recommandations 36

2.4. Conclusion 37

III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITÉ DANS LA PROVINCE DE LOMAMI 39

3.0. Présentation de la province de Lomami 41

3.1. Analyse par PSG 41

3.1.1. PSG1 : Politique légitime et inclusive 41

3.1.2. PSG2 : Sécurité 42

3.1.3. PSG3 : Justice 42

3.1.4. PSG4 : Fondements économiques 43

3.1.5. PSG5 : Revenus et services 44

3.2. Analyse du spectre de la fragilité 45

IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 47

V. ANNEXES 51

Annexe 1. Matrice de risques 53

Annexe 2. Matrice de la fragilité 70

ACRONYMES

ADF/NALU	: Allied Democratic Forces/National Army of Liberation of Uganda
CSM	: Conseil supérieur de la magistrature
DVDA	: Direction des Voies de Desserte Agricole
FDLR	: Forces démocratiques de libération du Rwanda
FEC	: Fédération des entreprises du Congo
FMI	: Fonds monétaire international
FPCE	: Facilité pour la protection contre les chocs exogènes
FRPC	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCR	: Haut-commissariat aux réfugiés
HLM	: Habitation à loyer modéré
IDH	: Indicateur de développement humain
IFI	: Institutions financières internationales
IMF	: Institution de microfinance
INS	: Institut national de la statistique
INERA	: Institut national d'études et de recherches agronomiques
IRC	: International RescueCommittee
ITIE	: Initiative de transparence des industries extractives
MLC	: Mouvement de libération du Congo
MONUC	: Mission des Nations-Unies au Congo
MONUSCO	: Mission des Nations-Unies pour la stabilisation du Congo
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le développement économiques
OCDD	: Observatoire congolais pour le développement durable
OCPI	: Observatoire congolais de la pauvreté et des inégalités
ODD	: Objectifs de développement durable
OEV	: Orphelins et enfants vulnérables
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONEM	: Office national de l'emploi
ONG	: Organisation non-gouvernementale
ONUSIDA	: Organisation des Nations-Unies pour le Sida
OSC	: Organisation de la société civile
OVD	: Office des Voiries et Drainages
PADIR	: Projet d'appui au développement des infrastructures rurales
PAM	: Programme alimentaire mondiale
PANA-AFE	: Programme d'action nationale d'adaptation
PAP	: Programme d'actions prioritaires
PDPC	: Projet de développement de pool de croissance Ouest
PEG	: Programme économique du Gouvernement
PEV	: Programme élargi de vaccination
PGAI	: Plateforme de gestion de l'aide et des investissements
PICAGEL	: Programme intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs
PME	: Petites et moyennes entreprises
PMEA	: Petites et moyennes entreprises agricoles
PNA	: Programme national d'assainissement
PNIA	: Programme national d'investissements agricoles
PNLP	: Programme national de lutte contre le paludisme

PNLS	: Programme national de lutte contre le sida
PNMLS	: Programme national multisectoriel de lutte contre le sida
PNDS	: Plan national de développement sanitaire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PNSR	: Programme national de santé à la reproduction
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le développement
PPDS	: Plan provincial de développement sanitaire
PROCER	: Programme de création d'emplois et de revenus
PTF	: Partenaire technique et financier
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH/Sida
RCD	: Rassemblement congolais pour la démocratie
RDC	: République démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de distribution des eaux
RFE	: Révision du fichier électoral
RSS	: Réforme des services de sécurité
SENASEM	: Service national des semences
SGBV	: Violences sexuelles basées sur le genre
SMIG	: Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNCC	: Société nationale des chemins de fer du Congo
SNEL	: Société nationale d'électricité
SNHR	: Service national de l'hydraulique rurale
TIC	: Technologie de l'information et de la communication
UNFPA	: Fonds des Nations-Unies pour la population
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
USD	: Dollar américain
VIH/Sida	: Virus d'Immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquis
VBG	: Violences basées sur le genre

AVANT – PROPOS

En tant que pays-pilote dans la mise en oeuvre du Partenariat Mondial et du New Deal, la République Démocratique du Congo (RDC) est comptée parmi les rares Etats membres du g7+[1] à se soumettre régulièrement à l'exercice cathartique d'évaluation de la fragilité. A ce jour, le pays est à sont troisième cycle d'évaluation. La première, réalisée ne 2013 a servi de niveau de référence de la fragilité en RDC. La deuxième, menée en 2016, a permis d'apprécier les progrès enregistrés dans les domaines du renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Elle a conduit, par ailleurs, le pays à s'imprégner de son niveau de fragilité au lendemain de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La troisième évaluation de la fragilité, quant à elle, s'avère cruciale. En effet, elle vient consolider le processus de mise en oeuvre des ODD. Elle permet en outre, d'apprécier la tendance vers la résilience et ainsi apporter des ajustements idoines dans le processus de renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Cette évaluation est arrivée à point nommé dans la mesure où elle a été concomitamment amorcée avec la volonté du Gouvernement de la République de se doter d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD). A cet effet, les éléments y découlant ont été intégrés afin d'asseoir ce plan sur un diagnostic conforme aux standards internationaux tels que définis dans le cadre du Dialogue International pour la consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Etat.

L'adoption récente du PNSD par le Gouvernement de la République déclenche une phase décisive vers l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Ainsi, dans le souci d'aligner les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux priorités nationales, conformément aux principes du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement, le PNSD fera l'objet des échanges avec les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour des engagements fermes autour de sa réalisation.

Mon Ministère se propose d'explorer toutes les voies possibles du dialogue au niveau national afin de renforcer et d'élargir l'appropriation du processus New Deal en RDC. C'est ici l'occasion de faire appel à toutes les parties prenantes à s'impliquer davantage pour la réussite du processus.

Je ne saurai clore mon propos sans remercier le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Leur appui technique et financier a été déterminant pour la réalisation de cette importante étude qui concourt résolument au renforcement du rôle et du leadership de notre pays dans le New Deal.

Elysée MUNEMBWE TAMUKUMWE

Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

[1] Le g7+ est un groupe des Etats considérés comme fragiles et qui partagent régulièrement leurs expériences de sortie de crise multiforme et d'aider à arrêter les conflits, parvenir à la consolidation de la paix et au renforcement de l'Etat et éradiquer la pauvreté grâce à des stratégies de développement novatrices, qui sont harmonisées dans le contexte du pays. Ce Groupe comprend 20 pays suivants : Afghanistan, la République Démocratique du Congo, Haïti, le Libéria, le Soudan du Sud, le Sierra Leone et le Timor Oriental, qui sont les membres fondateurs du g7+, ensemble avec le Burundi la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la Côté d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé et Principe, les îles Salomon, la Somalie, le Togo et le Yémen.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le rapport d'évaluation de la fragilité des provinces de la République Démocratique du Congo est le premier du genre qui est produit, depuis l'engagement du pays dans le processus New Deal en 2011. Il porte sur 18 des 26 provinces ayant pris part à la collecte des données organisée au mois d'août 2018 en vue d'actualisation des matrices de fragilité élaborées en 2016. Il s'agit des provinces ci-après : **1. BAS-UELE ; 2. EQUATEUR ; 3. HAUT-UELE ; 4. HAUT KATANGA ; 5. HAUT LOMAMI ; 6. ITURI ; 7. KASAÏ CENTRAL ; 8. KASAÏ ORIENTAL ; 9. KONGO CENTRAL ; 10. KWANGO ; 11. KWILU ; 12. LOMAMI ; 13. MANIEMA ; 14. NORD-KIVU ; 15. SUD-KIVU ; 16. SUD-UBANGI ; 17. TANGANYIKA ; 18. TSHOPO.**

Dans sa partie introductive, le rapport présente non seulement les objectifs de cette étude mais également l'approche participative ayant prévalu lors de la tenue des ateliers organisés à l'intention des parties prenantes (Gouvernements provinciaux, délégués du secteur privé et animateurs d'organisations de la Société Civile), appelées à délivrer leur perception sur les risques de fragilité et les facteurs de résilience dans leurs provinces respectives.

Par la suite, le rapport se décompose en deux parties ci-après : (1) un aperçu général de la situation de fragilité dans les provinces concernées par les enquêtes ; et (2) un passage en revue de l'état de fragilité de chacune de ces entités.

La première partie de ce rapport se focalise d'abord sur les principales constatations tirées des matrices de risques, des matrices de fragilité et des spectres de fragilité des 18 provinces réunies, dans tous les 5 PSG. Ensuite, le rapport expose des points de convergences en matière de fragilité et de résilience entre ces provinces. Enfin, des recommandations générales sont formulées pour aider à la prise des décisions en vue de la réduction des risques de fragilité et de la maximisation des facteurs de résilience dans ces provinces.

Dans la seconde partie, le rapport expose l'état de fragilité de chacune des 18 provinces précitées. Ainsi, il y est exposé d'abord un état des lieux de la province concernée. Ensuite, une analyse est consacrée à tous les PSG[1] dans toutes leurs sous-dimensions. Par la suite, le spectre de fragilité de la province est présenté avec une analyse portant sur les phases dans lesquelles elle se trouve. Enfin, une série des recommandations sont émises afin que des décisions soient orientées vers la sortie durable de la phase de crise dans laquelle se trouvent quasi totalement toutes les provinces concernées par cette étude.

[1] PSG : Peacebuilding et Statebuilding Goals : Objectifs de consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.

I. INTRODUCTION

Depuis le lancement du processus New Deal en 2012, la RDC a pris l'option d'évaluer, régulièrement , son niveau de fragilité. Ainsi, après 2013 et 2016, le gouvernement est revenu à la charge au mois d'aout 2018, pour effectuer le même exercice. A cet effet, une mission composée des experts du ministère du Plan, de l'INS, de l'OCDD et de la Société Civile a été déployée dans 18 des 26 provinces que compte le pays. Les 8 provinces restantes n'ont pas pu être couvertes à cause des contraintes d'ordre budgétaire[2].

La conduite de cet exercice a été guidée à la fois par la perspective qui s'offre de tenir compte enfin des résultats de cette évaluation pour orienter les priorités du Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Il s'est agit également d'alimenter les Plans de développement provinciaux (PDP) par un diagnostic approprié et issu d'un large consensus entre parties prenantes.

Pour y parvenir, des 540 participants, soit 30 dans chaque province, ont été mis à contribution pour analyser les risques de fragilité susceptibles de compromettre le développement des provinces concernées. L'objectif de cette introduction est de renseigner sur le contexte, les objectifs de l'évaluation de la fragilité et la méthodologie du travail.

1.1. CONTEXTE

Les travaux d'évaluation de la fragilité en 2018 se sont déroulés dans un contexte socio-politique particulièrement difficile et tendu, caractérisé notamment par :

- La non-organisation des élections en décembre 2016, telle que prévue par la Constitution ;
- L'organisation des deux Dialogues, à savoir : celui du 31 octobre 2017, sous les auspices de l'Union Africaine (UA) et celui de la saint Sylvestre, sous la médiation de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) avec des résultats mitigés selon certaines sources[3] ;
- L'apparition de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur puis dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en 2018 ;
- La persistance des conflits récurrents à l'Est de la RDC, notamment dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), et aussi dans la province de Tanganyika avec le conflit opposant les Bantu et les Twa ;
- La rébellion de « Kamwina Nsapu » au Kasaï ayant occasionné de nombreux déplacés internes et des réfugiés ;
- La présence des éleveurs armés Mbororo dans les provinces du Bas et du Haut-Uélé dont la cohabitation avec la population locale est difficile ;
- Les manifestations politiques du 31 octobre 2016 et celles du 17 février 2017 avec des nombreuses victimes.

Tous ces événements ont eu un impact négatif sur les efforts de sortie de crise dans les provinces du pays.

1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION DE LA FRAGILITE

L'Objectif global était de procéder à l'évaluation de la fragilité dans les provinces par la collecte des informations actualisées sur la situation de fragilité dans les 18 provinces de la RDC.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Analyser le niveau du risque province compte tenu de la qualité du dialogue au niveau provincial et décentralisé ;
- Analyser les conditions de sécurité en vigueur dans la province, en particulier dans le contexte pays et sous régional, y compris la possibilité de survenance des situations conflictuelles ou des situations réelles de conflits, de violences basées sur le genre ou non, ou de crimes ;

[2] Il s'agit des provinces ci-après : Tshuapa, Mongala, Mai Ndombe, Kasai, Kinshasa, Nord Ubangi, Sankuru, Lualaba

[3] « En RD Congo, la CENCO souhaite l'application de l'Accord de la saint Sylvestre », in *laCroixAfrica* du 3 février 2018.

- Faire le point sur les exigences de justice et de bonne gouvernance (qualité et capacités des administrations publiques, de la gestion des finances publiques, de passation des marchés publics, etc.) ;
- Analyser la conjoncture et les conditions économiques en vigueur dans la province, le niveau/degré des inégalités sociales, y compris la qualité des infrastructures et la vulnérabilité face aux chocs;
- Evaluer les conditions du marché de l'emploi, la problématique du chômage, les conditions du secteur privé ainsi que l'accès aux services sociaux de base par la population.

1.3. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'évaluation de la fragilité a été réalisée de manière participative et inclusive et elle a suivi les étapes ci-après :

- **La mise à niveau de l'équipe des facilitateurs chargés de collecte des données en provinces**

Les facilitateurs retenus étaient au nombre de 3 par province. La mise à niveau a consisté à une mise à jour des connaissances en matière d'évaluation de la fragilité pour améliorer la qualité des données collectées.

- **La formation des points focaux et collecte des données en provinces**

Les séances de collecte des données ont été animées par les cadres du Ministère du Plan (Administration Centrale, OCDD et INS) et les membres de la Plateforme de la société civile.

Les missions en provinces ont pris la forme des réunions participatives sous forme d'ateliers et focus groups, après que les équipes de mission aient, au préalable, fait des exposés sur la définition des concepts-clés. Il était également question de passer en revue les outils au nombre desquels on peut citer : le diagnostic des risques, l'analyse de la fragilité, le spectre de fragilité et la matrice de suivi de la mise en œuvre ainsi que la détermination des indicateurs. Les travaux se sont déroulés pendant 5 jours en équipes. Celles-ci étaient composées de 30 participants au maximum répartis en 5 groupes de 6 personnes. Chaque groupe était dirigé par un bureau composé d'un président, d'un rapporteur et de son adjoint.

- **La validation des matrices de fragilité des provinces**

Après collecte et traitement des données au niveau de chaque groupe de travail, les matrices ont fait l'objet d'une validation en plénière par toutes les parties prenantes. **La compilation des matrices provinciales et élaboration du spectre par provinces**

Il s'est agi à ce stade de procéder à la consolidation des données collectées et validées afin de produire le rapport consolidé des 5 PSG au niveaude la province. Chaque rapport de provinces a servi de sous bassement à l'élaboration du rapport national sur l'évaluation de la fragilité.

- **La consultation des sources secondaires**

Une analyse documentaire a permis d'enrichir les rapports aussi bien au niveau provincial que national.

- **La validation technique nationale**

Sur base des rapports provinciaux, le présent rapport national a été produit. Ce dernier a fait l'objet d'une validation technique au niveau national, avec la participation des représentants de provinces (Responsables des Divisions Provinciales du Plan et représentants des Organisations de la Société Civile) au cours de l'atelier tenu à Kinshasa, du 11 au 13 février 2019.

II. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCES

2.1. PRINCIPALES CONSTATATIONS SUIVANT LES 5 PSG

2.1.1. PSG 1 : politique légitime et inclusive

A. Dimension 1 : Accord politique

Le premier Accord politique signé en octobre 2016 sous la médiation de l'Union Africaine, jugé non inclusif par l'Opposition, a été suivi du second, celui du 31 décembre 2016 ou de la saint Sylvestre, sous la médiation de la CENCO. L'application de cet accord a posé problèmes notamment dans son volet « décrispation politique », car certains observateurs avertis considèrent qu'il n'est que partiellement appliqué[4].

Figure 1 : Niveau de fragilité selon les provinces dans le PSG 1-politique légitime et inclusive

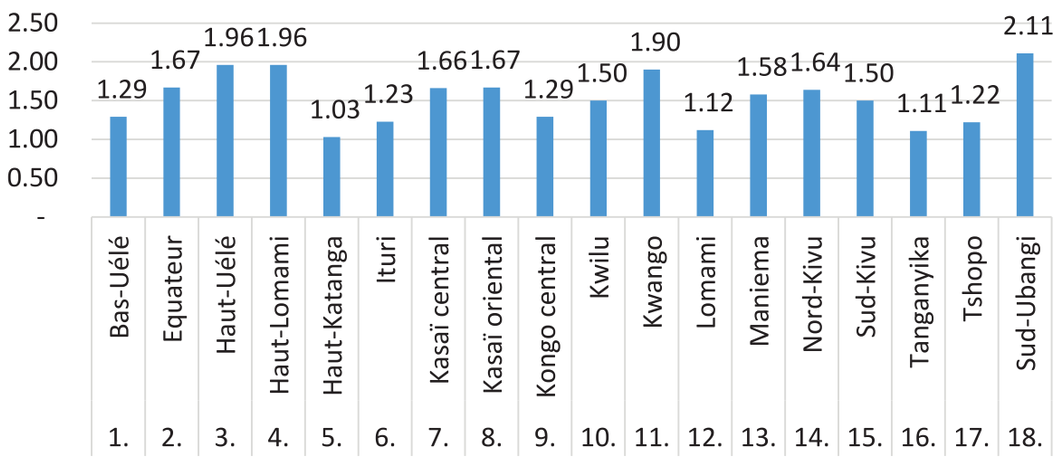

Source : Matrice de fragilité des provinces
Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

La figure 1 démontre l'évolution du PSG 1 pour les 18 provinces en 2018. Il apparaît que la seule province qui est dans la phase de réforme est celle du Sud-Ubangi, avec un score de 2,11. Toutes les 17 autres sont dans la phase de crise. Cette situation est consécutive au non-respect de certains engagements pris tant sur le plan national que sur le plan international. Il s'agit entre autres de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région.

Cette crise est aussi la conséquence des nombreux désaccords entre la Majorité et l'Opposition ainsi que les manifestations organisées dans la quasi-totalité de provinces, qui du reste, ont été soit réprimées ou carrément interdites. En plus, plusieurs cas d'atteinte à la liberté des citoyens ont enregistrés. Il s'agit principalement des cas d'assassinats, d'enlèvements de certains opposants, des militants des mouvements citoyens et des défenseurs des droits de l'homme ou des simples citoyens.

Par rapport à l'évaluation de 2016, il n'y a pas eu des avancées. Par contre, la situation s'est enlisée. Le désaccord entre la majorité et l'opposition s'est exacerbé au vu des tensions sociopolitiques survenues après le report des élections et les résultats mitigés enregistrés dans le cadre de l'application des accords de la saint Sylvestre.

[4] CENCO op. cit.

B. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Le processus politique évolue de manière timide car considéré comme une sorte d'apprentissage pour la jeune démocratie congolaise. Il en va de même pour les institutions politiques surtout dans les provinces, qui butent souvent à des problèmes liés à l'organisation et au fonctionnement ainsi qu'aux rapports de force souvent tendus entre différents organes du pouvoir en provinces.

Généralement dans les provinces, c'est l'exécutif qui dicte sa loi aux deux autres pouvoirs (législatif et judiciaire), au point où il peut procéder à la fermeture de l'Assemblée provinciale ou influencer certains jugements rendus par les cours et tribunaux.

Par rapport à l'évaluation de 2016, **certains facteurs de risque** relevés au niveau des provinces subsistent encore, à savoir :

a. Le climat délétère des relations entre le pouvoir et l'opposition avec pour risque d'hypothéquer les chances de réussite des élections apaisées ;
b. Le non-respect de la Constitution par l'interdiction d'exercice des libertés fondamentales notamment celle de manifester ;
c. La répression des manifestations de l'opposition et les arrestations arbitraires des opposants et des militants des mouvements citoyens ;
d. La non existence ou le caractère biaisé du contrôle parlementaire.

Ainsi, la situation politique s'est dégradée davantage à cause du manque de consensus sur le processus électoral.

C. Dimension 3 : Relations sociétales

Les relations sociétales sont caractérisées, dans le contexte sociopolitique actuel par de reports du scrutin et de fragilité[5], par la récurrence des conflits, la détérioration des relations intercommunautaires et la subsistance des poches d'insécurité dans certains territoires. Il s'agit notamment du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika mais aussi du Kasaï.

Il y a aussi l'arrivée des migrants « forcés » comme les éleveurs peuls Mbororo armés venus de la République Centrafricaine (RCA), du Tchad et du Soudan particulièrement dans les provinces de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, dont la cohabitation avec les populations locales sont rendues extrêmement difficile.

Par ailleurs, on note aussi la faible participation des personnes vulnérables, environ 12%, dans les institutions de l'Etat au niveau des provinces. Par contre, dans d'autres provinces les peuples autochtones ou les minorités ne sont pas du tout représentés. De même, le rôle des OSC dans la vie sociopolitique est de plus en plus décrié dans certaines provinces. Celles-ci estiment qu'elles ne jouent pas efficacement leur rôle, suite à leur politisation à outrance et à des nombreuses rivalités entre elles.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque de l'époque** n'ont pas connu de changement notable en 2018. Il s'agit de la persistance des mentalités rétrogrades vis-à-vis de la femme, l'impunité et la corruption, les relations intercommunautaires distendues ainsi que l'affaiblissement des liens de sociabilité citoyenne dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que dans la province de Tanganyika les OSC souffrent, elles mêmes, de plusieurs déficits dont celui des capacités managériales, des capacités institutionnelles et financières ainsi que de la coordination de leurs actions.

[4] Ministère du Plan et SRM, « *Contextualisation et priorisation des ODD* », Rapport national, Kinshasa, octobre 2016.

2.1.2. PSG 2 : Sécurité

A. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Le contexte socio-sécuritaire difficile du pays dû à des chocs tant exogènes qu'endogènes rendent les conditions de sécurité précaires et ne sont pas de nature à faciliter la sécurité dans les provinces.

En effet, la persistance des milices et groupes armés, tant nationaux qu'étrangers dans les provinces de l'Est, du Nord-Est, du Sud et du Centre sont autant de problèmes d'insécurité qui engendrent des problèmes humanitaires sans commune mesure notamment avec les nombreux déplacés internes et les réfugiés dans les pays limitrophes. Dans l'autre sens, les frontières de la RDC étant devenues poreuses, le pays accueille les réfugiés qui fuient les guerres dans leurs pays respectifs. Il s'agit des refugiés en provenance notamment du Sud-Soudan et de la République Centrafricaine.

A l'Ouest, le Kongo central, a aussi connu des problèmes avec le mouvement mystico-religieux « Bundu dia Kongo », le Front de Libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) ainsi que les incursions régulières de l'armée angolaise.

Sur les 18 provinces où les missions ont été organisées, on dénombre environ 14 provinces, soit environ 77 %, qui doivent faire face à des problèmes sécuritaires et humanitaires. Ceux-ci sont dus aux différents conflits et guerres et même à l'incursion de certaines armées étrangères (Ouganda, Angola, Burundi et Rwanda). Les provinces concernées sont celles du Bas-Uélé, Equateur, Haut-Uélé, Haut-Katanga, Ituri, Kasaï central, Kasaï oriental, Kongo central, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Tshopo.

Figure 2 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 2-sécurité

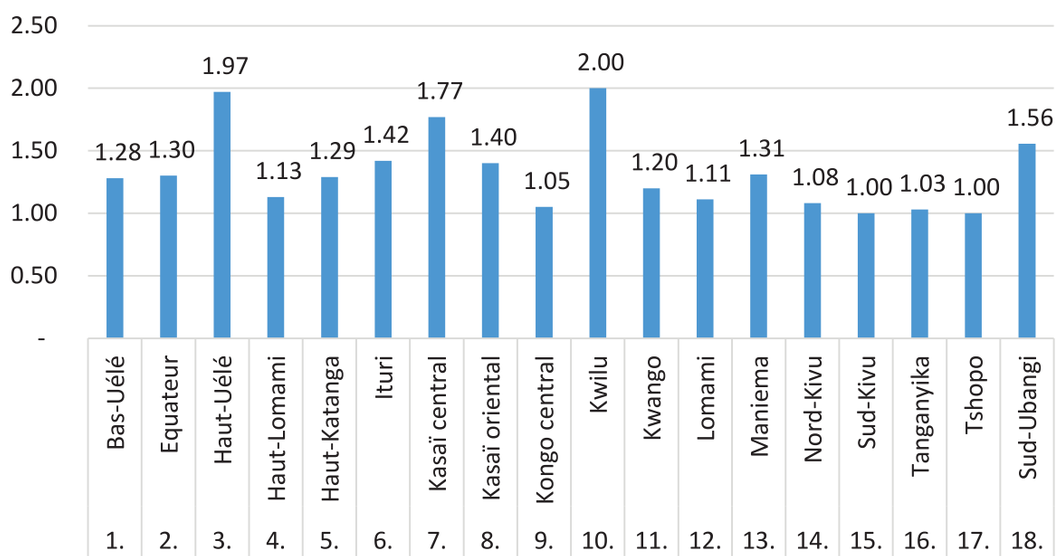

Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

Seule la province du Kwilu, voir figure 2 ci-dessus, se trouve dans la phase de réforme en matière de sécurité, avec un score de 2,00. Toutes les autres provinces sont dans la phase de crise et tandis que la province du Haut-Uélé se rapproche de plus en plus de la phase de réforme avec un score de 1,96.

Par rapport à 2016, on constate que pratiquement toutes les provinces de la RDC continuent de subir les conséquences de l'insécurité à des degrés différents, plus particulièrement dans la partie Est. Cette insécurité est due à l'activisme des groupes armés et autres milices, avec une accentuation des actes de violence, y compris à l'endroit de la femme et des enfants, notamment dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité

Les institutions de sécurité sont soumises à rude épreuve, depuis plus d'une vingtaine d'années. Les différents problèmes, les plus importants, auxquels sont confrontés ces institutions sont les suivantes :

- Déficit en ressources humaines ;
- Manque de moyens matériels et financiers ;
- Méfiance de la population aux institutions de sécurité ;
- Recrutement s'opérant sur des critères non objectifs ;
- Vieillissement du personnel ;
- Formation et recyclage des agents ;
- Politisation des services.

Par rapport à 2016, il faut reconnaître que les avancées notables ont été réalisées au niveau des services de sécurité. Celles-ci ont été boostées par les autorités à travers la poursuite de la Réforme des services de sécurité (RSS). Il s'avère cependant que des facteurs de risque, identifiés en 2016, demeurent et ont même tendance à s'intensifier, à savoir :

- La persistance de l'insécurité et des poches des conflits armés à l'Est ;
- La poursuite des combats sporadiques entre les milices et groupes armés et l'Armée nationale ;
- L'augmentation du nombre de déplacés internes, suite aux différents conflits.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité

Ne disposant pas de suffisamment des moyens, comme souligné ci-haut, il va de soi que leur performance et réactivité sur le terrain des opérations ne peuvent pas être à la hauteur des attentes des citoyens.

Comme conséquences, il y a des parties entières du territoire national où les forces de sécurité ne sont pas déployées ou déployées de manière partielle, pour des raisons sus évoquées et ce, au détriment de la population, notamment dans le Nord et le Sud-Kivu. Elles sont donc automatiquement contrôlées par les milices ou autres groupes armés qui dictent leur loi et donc empêchent aux services de l'Etat de se déployer dans certains territoires.

Déjà en 2016, cette dimension était en phase de crise, en grande partie, malgré quelques avancées mineures notamment dans la mise en place des mécanismes de résolution des conflits et dans l'identification de 18 engagements nationaux et régionaux.

En 2018, il s'avère que **les facteurs de risque majeurs** identifiés en 2016, persistent, au nombre desquels, on peut citer :

- La persistance de l'insécurité ;
- Les dysfonctionnements de l'armée, de la police, des services de sécurité et des tribunaux ;
- La faible allocation des ressources aux secteurs de sécurité ;
- Le manque de professionnalisme des forces de sécurité et l'instrumentalisation politique des celles-ci par les responsables politiques.

2.1.3. PSG 3 : Justice

A. Dimension 1 : Conditions de justice

Des progrès substantiels ont été réalisés grâce aux réformes engagées. Elles ont contribué à situer cette dimension dans la phase de réforme en 2016. Il s'avère cependant que les conditions d'une justice équitable ne sont pas encore réunies[6]. En conséquence, les citoyens dans leur quasi-totalité, ne font pas confiance en la justice, car ils estiment qu'elle est à « deux vitesses », à savoir : celle des nantis et celle des démunis.

Figure 3 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 3-justice

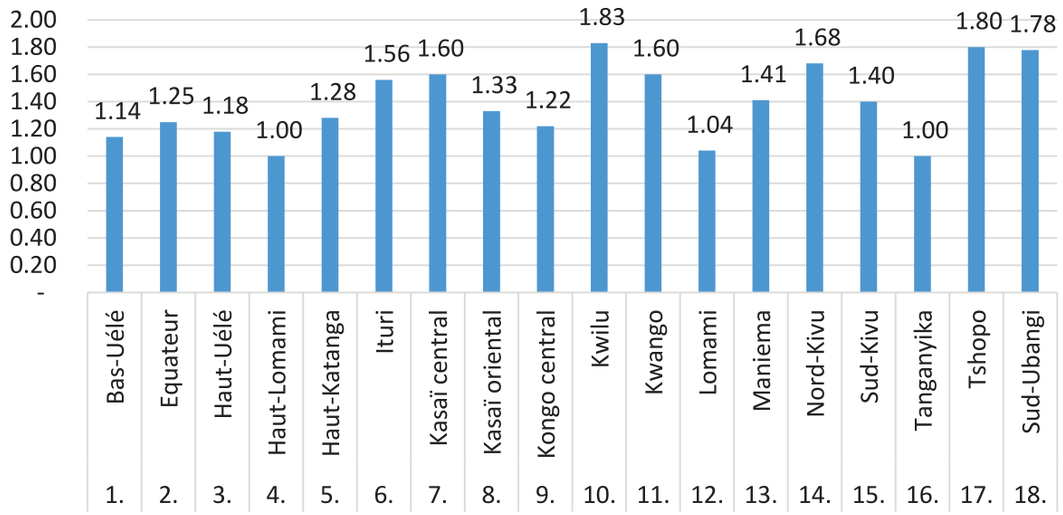

Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

Comme l'indique la figure 3 ci-dessus, toutes les 18 provinces se trouvent dans la phase de crise, bien évidemment à des niveaux différents. Il sied de noter cependant que les provinces comme le Kwilu, la Tshopo et le Sud-Ubangi tendent vers la phase de réforme, avec des scores respectifs de 1,83, 1,80 et 1,78.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque** de fragilité identifiés dans le secteur de la justice sont encore nombreux et demeurent d'actualité, notamment :

- La corruption manifeste et le trafic d'influence dans le chef des agents ;
- Le nombre insuffisant des magistrats ;
- Le vieillissement du personnel judiciaire, des dossiers pro deo non liquidés ;
- Les difficultés d'accès des populations rurales aux structures de la justice formelle ;
- La dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif et du législatif.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Comme pour les institutions de sécurité, **celles de la justice sont confrontées aux mêmes problèmes, qui limitent leur capacité,** dont l'essentiel peut se décliner de la manière suivante [7]:

- Faible accessibilité des justiciables à la justice formelle due notamment à l'insuffisance des Tribunaux de Paix et de Grande Instance. Donc une couverture géographique insuffisante du territoire national ;

[6]BOPENDA BOKUMU, Rapport national sur la justice-PSG 3, Septembre 2013

- Insuffisance en nombre et en qualification du personnel judiciaire et administratif ;
- Déficit dans la diffusion des textes légaux et la circulation de l'information dans le secteur de la justice ;
- Insuffisance des Tribunaux de Commerce, de Tribunaux pour Enfants ;
- Non-paiement des dossiers pro deo ;
- Vieillissement des magistrats, personnels judiciaires et administratifs ;
- Mauvaises conditions des détenus dans les prisons, caractérisées par un système pénitentiaire défaillant ;
- Faible déploiement de magistrats dans un grand nombre de territoires pour raisons d'insécurité et de manque d'infrastructures ;
- Crise de confiance du public ;
- Insuffisance d'infrastructures, surtout dans les provinces nouvellement créées ;
- Faible niveau d'entretien et de réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Politisation de la justice.

Certes, les progrès notables ont été réalisés depuis, **mais les facteurs de risque** sont tout aussi présents et nombreux en 2018 parmi lesquels, on a identifié :

- La lourdeur dans le traitement des dossiers judiciaires ;
- L'insuffisance des institutions judiciaires formelles, des maisons pénitentiaires et la vétusté des infrastructures ;
- La faible vulgarisation de certaines lois spécifiques ;
- La corruption de l'appareil judiciaire ;
- Le laxisme des autorités judiciaires dans la réaffirmation de l'indépendance de la justice ;
- La persistance de l'arbitraire et de l'intimidation en lieu et place d'une justice impartiale et équitable.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

La justice tout comme la sécurité, fait l'objet d'une réforme qui connait un début d'application notamment par l'installation des tribunaux spécialisés, pour enfants, de travail, de commerce, la mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), de la Cour constitutionnelle etc.

Par contre, on observe encore :

- Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- La sécurité non garantie des personnes (magistrats, personnel auxiliaires des tribunaux, la police, les témoins des victimes, des détenus et des plaignants) ;
- L'insuffisance de juridictions, notamment militaires, et manque de moyens de fonctionnement ;
- Non conformité des prescriptions du cadre légal congolais et certains traités signés par le gouvernement avec les partenaires internationaux ;
- La faible répression des actes de corruption identifiés dans le secteur de la justice et ceux commis par les hommes politiques.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risques identifiés**, et qui demeurent toujours d'actualité dans cette dimension, sont les suivants :

- La corruption des magistrats et des auxiliaires de la justice ;
- L'impunité de certains justiciables ;
- L'insécurité du personnel judiciaire et le mauvais traitement du personnel administratif et judiciaire ;
- Le trafic d'influence et la partialité dans le traitement de certains dossiers.

[7] BOMPENDA BONKUMU, op. cit.

2.1.4. PSG 4 : Fondements économiques

A. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Quelques progrès ont été réalisés dans cette dimension sauf que les facteurs de risque relevés lors de l'évaluation de 2016 ont refait surface avec une certaine intensité, parmi lesquels on trouve :

- La faible allocation des ressources dans la réhabilitation et dans l'entretien des infrastructures de base (routière, hydraulique, hospitalière, scolaire, énergétique et sanitaire) ;
- L'exode rural ;
- Le développement du secteur informel, dans lequel on retrouve des étrangers surtout dans les zones minières ;
- La présence de plus en plus visible des étrangers dans le secteur du commerce de détail ;
- La pratique du commerce illicite des ressources naturelles ;
- La pratique du commerce des stupéfiant (cannabis et autres substances toxiques et des boissons fortement alcoolisées ;
- Un bilan énergétique du pays caractérisé par la primauté du bois de chauffe sous forme d'énergie primaire soit, 94% en 2010 suivant le système d'information énergétique de la RDC[8] sans commune mesure avec les précautions à prendre en termes de réchauffement climatique ;
- L'extrême pauvreté de la population tant dans le milieu urbain que rural.

Figure 4 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 4-fondements économiques

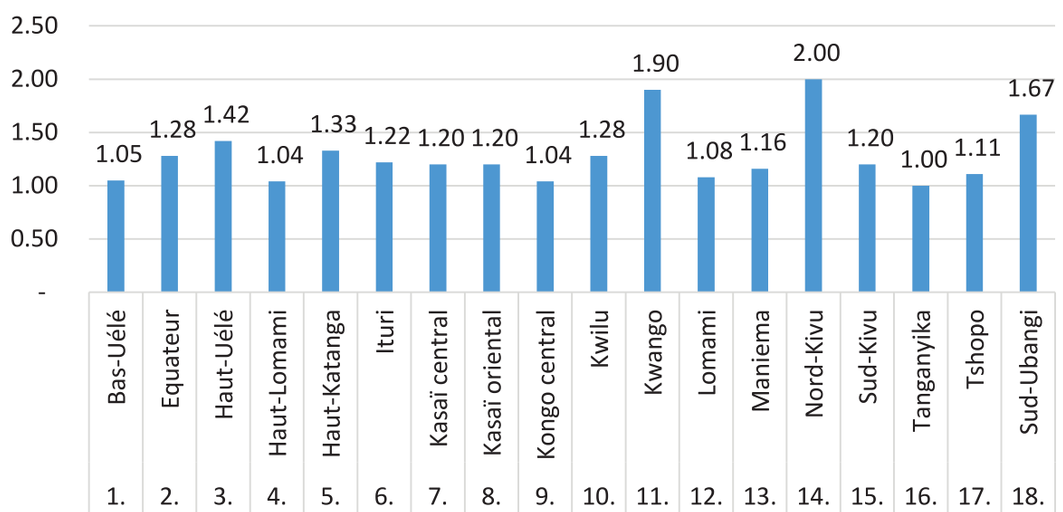

Source : Matrice des provinces

Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

La figure 4 démontre que dans ce PSG, seule la province du Nord-Kivu a atteint la phase de réforme et que les autres provinces sont encore dans la phase de crise.

B. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

En RDC, l'emploi est essentiellement agricole avec environ 71,2% des actifs occupés dans le formel et l'informel. Ce dernier compte, à lui seul, environ 88,6% des actifs occupés, avec 94,8% dans les zones rurales et 62,7%, dans la capitale[9].

Quelques avancées positives ont enregistrées dans ce domaine. Il s'agit notamment de la mise en place des textes légaux et réglementaires qui ont contribué à favoriser un bon climat d'affaires avec l'arrivée des investisseurs dans le domaine des NTIC, la création d'un guichet unique de création d'entreprises. Malgré ces avancées, il y a lieu de déplorer cependant que la situation de l'emploi dans les provinces, surtout au niveau des jeunes, est désastreuse.

Par rapport à 2016, **les nombreux facteurs de risque sont toujours présents**, surtout dans les zones rurales, avec notamment la fermeture ou la faillite d'anciennes unités de production ou des grandes entreprises publiques. Parmi celles-ci on peut citer le cas de la SOMINKI au Kivu et de la Minière de Bakwanga, « MIBA », au Kasaï oriental. Il y a lieu de déplorer aussi le faible niveau de production agricole, le niveau de chômage élevé chez les jeunes, les poches d'insécurité et les conflits récurrents, l'extrême pauvreté, les inégalités sociales qui s'accentuent ainsi que le favoritisme et la politisation de l'accès à l'emploi.

C. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans ce domaine, il faut reconnaître que la RDC a entrepris un certain nombre de réformes dont les plus importantes sont : l'adhésion à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la mise en place du Partenariat Public-Privé (PPP), la promotion de l'investissement par la création du guichet unique etc.

Nonobstant ces avancées, le constat fait sur le terrain est que le secteur privé en RDC, est dominé par les étrangers. En effet, ces derniers disposent de plus des moyens financiers que les nationaux. Par ailleurs, le commerce de détail qui était, jadis, l'apanage des nationaux, est désormais à la portée des étrangers et ce, malgré l'existence des lois les interdisant à pratiquer ce type de commerce (Décret n° 011/37 du 11 octobre 2011 portant mesure conservatoire en matière de petit commerce et du commerce de détail).

En outre, ces mêmes étrangers pratiquent une concurrence déloyale avec les produits importés subventionnés ou exonérés, asphyxiant ainsi les entreprises nationales ou locales. On les retrouve, encore et de plus en plus, dans le secteur informel, surtout dans les provinces de l'Est, du Sud et du Nord.

D. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Dans cette dimension, des progrès importants ont été réalisés dont le plus récent fut la promulgation par le Chef de l'Etat du nouveau code minier. **Mais par rapport à 2016, les facteurs de risque déjà identifiés à l'époque,** n'ont jamais été maitrisés, au nombre desquels on peut citer :

- Le non-respect des textes légaux et réglementaires, y compris les différents accords signés ou ratifiés, par les différentes parties prenantes ;
- Le financement des groupes armés et milices par le biais de l'exploitation minière ;
- L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones d'exploitation ;
- La violation des contrats par certaines multinationales et entreprises locales et le non-respect des normes environnementales lors de l'exploitation ;
- L'exploitation illicite des bois ;
- L'accaparement des terres au détriment des autochtones ;
- La contribution marginale de ce secteur dans le budget des provinces.

[8] Ministère de ressources hydraulique et électricité(Energie), Rapport annuel Système d'Information énergétique de la RDC (SIE),

[9] Ministère du Plan et du SRM, Institut National de la Statistique (INS), Enquête 1-2-3
Kinshasa, septembre 2014.

2.1.5. PSG 5 : Revenus et services

A. Dimension 1 : Production des recettes

Pratiquement **toutes les provinces nouvellement créées souffrent d'un déficit criant** en matière de production des recettes dû à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- La mauvaise gestion des finances publiques ;
- Le manque de personnel qualifié et d'infrastructures ;
- Le manque de compétence et d'expertise ;
- La porosité des frontières ;
- L'absence des services d'assiette dans certains zones ou territoires ;
- Et l'accaparement des recettes par les groupes armés dû à la persistance des conflits.

Par rapport à 2016, la situation n'a pas évolué de manière positive car, **les facteurs de risques de l'époque persistent.** Ceci est lié au contexte socio-sécuritaire difficile actuel dans la quasi-totalité de ces provinces. Ce contexte est notamment caractérisé par le faible de taux de couverture fiscale, la fraude et la corruption généralisées ainsi que la faible capacité en ressources humaines et institutionnelles.

Figure 5 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 5-revenus et services

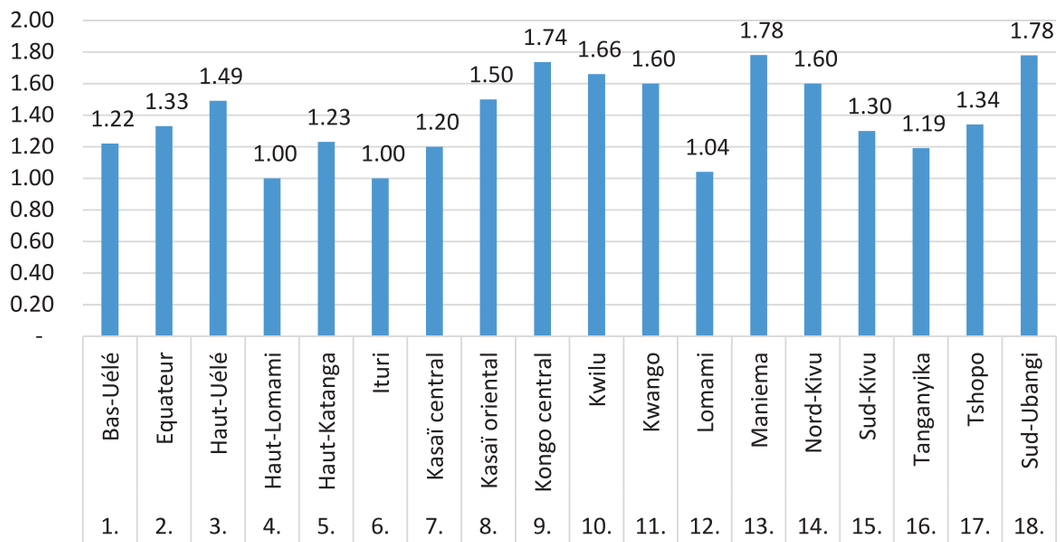

Source : Matrice des provinces

Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

B. Dimension 2 : Administration publique

La performance d'une administration se mesure par la qualité des services qu'elle offre à la population. Le constat qui se dégage sur les 18 provinces visitées est que, l'administration publique est dans l'ensemble défaillante. En d'autres termes, elle n'est pas encore en mesure de produire un travail de qualité d'autant qu'elle accuse des faiblesses de capacités en ressources humaines, techniques et institutionnelles. Il y a lieu de déplorer aussi le fait que cette administration soit dépourvue des moyens financiers avec en substance des conditions de travail moins bonnes.

En outre, le découpage des provinces, conformément au processus de décentralisation, n'a pas encore donné les résultats escomptés. En effet, les provinces nouvellement créées ne sont pas encore parvenues à mettre en place une administration efficace, performante et autonome.

Dans la plupart des cas, l'administration dans ces provinces se trouve encore à un stade embryonnaire. Par conséquent, ces provinces sont, dans leur quasi-majorité, dépendantes de la province dont elles sont issues sur le plan administratif.

En 2016, des progrès ont été réalisés dans cette dimension, et ont permis à celle-ci d'atteindre la phase de réforme. Par contre en 2018 cette dimension a régressé d'un cran, pour se retrouver dans la phase de crise suite aux problèmes d'organisation nés du démembrement de ces provinces.

C. Dimension 3 : Fourniture de services

De manière générale, le travail de l'Etat dans la fourniture des services se dégrade régulièrement suite à la privatisation ou à l'abandon d'un certain nombre de secteurs, tels que l'eau et l'électricité, qui jadis étaient l'apanage de l'Etat. Cette privatisation ou abandon des secteurs sociaux de base s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité des services offerte, à la majorité de la population.

Parmi, **les facteurs de risques,** on peut citer : les inégalités dans la fourniture des services publics selon le milieu de résidence, le manque de moyens des provinces, le dysfonctionnement entre les provinces et l'Administration centrale notamment dans la rétrocession par le pouvoir central et provincial de la quote-part des recettes revenant aux provinces et aux ETD, et ce, en violation des dispositions constitutionnelles.

Par rapport à 2016, la situation s'est dégradée non seulement au niveau des anciennes provinces, mais aussi et surtout, pour les provinces nouvellement créées dont tous les services ne sont pas encore au point.

D. Dimension 4 : Accès et distribution des services

a. Assainissement du milieu (ODD 6)

La moyenne nationale en matière d'assainissement, en milieu rural, est de 9,2 %, avec des disparités provinciales. Par contre, en milieu semi-urbain, la moyenne nationale est 9,76%, avec toujours des disparités sur le plan provincial.

En RDC, il y a 4 provinces sur les 26, qui ont un taux d'accès à l'assainissement en milieu rural élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%. Il s'agit des provinces suivantes : Kasaï, Lualaba, Sankuru et Kasaï central. Celles qui ont un taux d'accès à l'assainissement inférieur à 5%, en milieu rural, sont : Equateur, Maniema, Kwango, Kongo central, Kinshasa, Kwilu, Maï-Nombre, Mongala, Tshuapa, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Uélé et TanganyikaLa moyenne nationale, en milieu rural, est de 9,2%.

Par contre, en milieu semi-urbain, les provinces qui ont un taux d'accès le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%, sont les suivantes : Haut-Katanga, Haut-Lomami, Tanganyika et Kongo central. Celles dont le taux est inférieur à 5%, sont : Equateur, Kasaï oriental, Maï-Ndombe, Mongala, Lomami, Kwango, Kwilu, Nord-Kivu, Sud-Ubangi et Sud-Kivu.En milieu semi-urbain, la moyenne nationale se situe à 9,76%.

b. Transports

Les infrastructures des transports en RDC se caractérisent par leur vétusté ou leur inexistence. A la base de cette situation, on peut citer le manque d'entretien et les destructions dues aux différentes guerres.

La RDC compte 4 structures qui gèrent le secteur des transports, il s'agit de :

- Office des Routes (OR) ; Office des Voiries et Drainages (OVD) et la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) pour les routes ;
- Régie des Voies Fluviales (RVF) pour les Voies fluviales et lacustres ;
- Régie des Voies Aériennes (RVA) pour les Voies aériennes.

Le réseau routier de la RDC, par types de route, est composé de :

- Routes nationales : 58.129 Km ;
- Routes urbaines : 7.400 Km ;
- Routes de dessertes agricoles : 86.000 Km.

La structure habilitée à entretenir les routes, en RDC, est l'Office des routes, qui a dans ses attributions l'entretien d'environ 58.000 Km de routes. Il est cependant confronté à des très sérieux problèmes de trésorerie qui le contraint à ne travailler qu'avec les moyens de bord. Des projets de réhabilitation, d'ouverture et d'entretien de route en provinces souffrent de cette précarité qui n'a pas permis à l'OR de répondre aux attentes de la population.

Par contre, l'Office des voiries et drainage (OVD), qui gère environ 7.000 km des routes urbaines, souffre d'un problème évident de gestion notamment dans l'attribution des marchés, qui se font par la procédure de gré à gré et souvent dans un cadre restreint. La qualité du travail également décriée par certains usagers.

Quant à la Direction des voies de desserte agricole (DVDA), elle a dans ses attributions la gestion d'environ 87.000 km des routes de desserte agricole. Conjointement avec la Régie des voies navigables (RVF), elle entretient 11.000 km du réseau hydrographique et navigable de la RDC, classés de 4ème catégorie (mouillage entre 0,60-0,90 m).

Selon l'OCDE[10], la « situation du secteur des transports a des conséquences dramatiques dans l'ensemble du pays, telles que l'insécurité, l'absence de cohésion socio-économique intérieure, la paupérisation des régions isolées et la limitation du développement et des échanges commerciaux. L'essentiel du territoire de la RDC est actuellement inaccessible. Les communications entre les chefs-lieux et les autres villes des provinces, ainsi que l'accès aux zones rurales n'est souvent plus possible. »

Parmi les voies navigables, celles qui viennent en première position, en termes de distance sont :

- Fleuve Congo (1.734 Km) ;
- Itimbiri (1.600 Km) ;
- Mongala (1.340 Km) ;
- Kasaï (1.040 Km).

Dans ce secteur, il existe un réseau de 16.000 km des voies navigables et de 40 ports fluviaux axés sur le fleuve Congo ses affluents et lacs dont la gestion est assurée par la Régie des voies fluviales (RVF). Cependant, l'absence de dragage pendant des années, la dégradation générale des voies et des ports, ainsi que le pillage du matériel ont rendu la navigation très dangereuse et très peu rentable.

Dans le secteur de la navigation aérienne, on note que pratiquement toutes les grandes villes de la RDC possèdent un aéroport, aérodromes ou pistes d'atterrissage, à l'exception de celles de la province du Kwango.

[10] Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « *Perspectives économiques en Afrique 2005-2006 : RDC* », Paris 2006.

L'absence d'un plan de transport national, le vieillissement et la dégradation des infrastructures et la mise en place d'un système performant des transports constituent autant de défis pour la RDC dans les années à venir.

c. Communication et information (NTIC et sociétés de Télécom)

Sous cette rubrique, on distingue par catégories les médias suivants : les radios et télévisions publique, commerciale, confessionnelle, commerciale et confessionnelle, humanitaire, thématique et indéterminée.

On peut aussi citer, les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui constituent un vecteur par excellence de développement, alors que la RDC accuse un retard énorme par rapport à la majorité de ses voisins. Avec 4 grands opérateurs (Vodacom, Airtel, Orange et Afritel) dans ce domaine, le pays est entrain de connaître une profonde mutation dans ce domaine, avec des incidences sur la vie de la population.

En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de pénétration mobile de 49% pour le premier trimestre 2015. De source sure, il nous revient que les abonnements à l'Internet mobile 3G s'élèvent à environ 6 000 000 d'abonnés, soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 150%[11].

A titre de comparaison, en 2012, moins de 700 000 Congolais avaient accès à Internet en RDC, sur quelque 70 000 000 d'habitants, **soit moins de 1% de la population.**

> *Le secteur des télécommunications est un des principaux contributeurs au budget de l'Etat. « Pour être en phase avec l'évolution de ce secteur, notre pays a été branché à la station d'atterrage de Muanda, ce qui a permis l'installation d'un réseau à haut débit dans le pays et l'entrée de celui-ci dans l'économie numérique.*
>
> *Aujourd'hui, plus de 5.000 km de fibres ont été déployés à travers le pays. Cette installation nous permettra d'accroître le taux de pénétration du téléphone pour le faire passer de 30 à 50 %. A ce propos, il y a lieu de noter que pour la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés a connu une progression fulgurante, passant de 14.000 en 2001 à 20 millions aujourd'hui (2014),».*
>
> *Le déploiement des fibres optiques dans toutes les provinces va permettre à celles-ci d' entrer dans l'économie numérique. Ce qui permettra dépasser le cap de 30 millions de personnes connectées, avec certainement une différence entre le milieu rural et le milieu urbain.*
>
> *Il va sans dire que l'accès à Internet va augmenter de manière substantielle après le déploiement à travers le pays de ces fibres optiques.*

[11] Radiookapi.net, « *NTIC : la RDC connait un taux de pénétration mobile de 49%* », 4 juin 2015.

[12] Discours du Chef de l'Etat sur l'évolution des NTIC en RDC, *in Mediatic* du 22 décembre 2014.

[13] Eric-Normand THIBEAULT, « *Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo »,* Université René Descartes, Paris V, 2014

La figure ci-dessous montre la manière dont les fibres optiques seront déployées à travers le pays.

Figure 6 : Carte du déploiement de la fibre optique en RDC

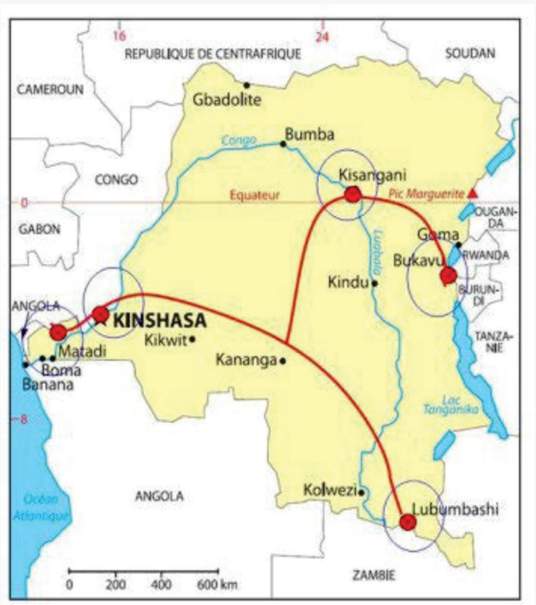

Source *: Eric Norman-Thibeaud*

Au 31 décembre 2016, on estimait que la RDC comptait environ 28,8 millions d'abonnés en téléphonie mobile, soit 36% de la population et le taux de pénétration dans les grandes villes se présentait de la manière suivante :

Tableau 1: Taux de pénétration de téléphonie mobile dans les grandes villes de la RDC

N°	Villes	Taux de pénétration
1.	Bukavu	90%
2.	Goma	89%
3.	Kananga	61%
4.	Kikwit	75%
5.	Kindu	60%
6.	Kinshasa	90%
7.	Kisangani	75%
8.	Lubumbashi	89%
9.	Mbandaka	72%
10.	Matadi	90%
11.	Mbuji-Mayi	84%

Source : Congo autrement, « *Etude sur la téléphonie mobile en RDC* », 19 juin 2017.

[13] Eric-Normand THIBEAULT, « *Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo»,* Université René Descartes, Paris V, 2014

Le classement des provinces en nombre de stations de radiodiffusion toute catégorie en ordre décroissant, se présente de la manière suivante : Nord-Kivu (31), l'ancienne province du Katanga (28) et Kinshasa (27). Par contre, le nombre de stations de télévisionpar ordre croissant donne : Maniema (3), l'Equateur avec 13 radios et 2 télévisions et l'ancienne province de Bandundu (6).

Quant au nombre de journalistes par sexe et par province, par ordre d'importance, les 3donne : Kinshasa avec 1.137 journalistes, dont 832 hommes et 305 femmes, l'ancienne province du Kasaï oriental avec 325 journalistes, dont 325 hommes et aucune femme. Le nombre de journalistes par sexe et par province, dans les 3 provinces placée en dernière position, se présente comme suit : l'ancienne province orientale avec 20 journalistes, dont 17 hommes et 3 femmes, Maniema avec 31 journalistes, dont 26 hommes et 5 femmes et enfin, l'ancienne Equateur avec 48 journalistes, dont 40 hommes et 8 femmes.

Enfin, pour l'ensemble de la RDC, les femmes représentent environ 18% dans la profession.

d. Education (ODD 4)

Dans le domaine de l'éducation, les 3 provinces qui ont un taux de scolarisation élevé sont : Kinshasa (13,2%), les provinces de Kwango et de Kwilu (5,3%) et la province du Kasaï oriental (4,4%). Par contre, le taux de scolarisation le moins élevé, on le trouve dans les provinces suivantes : Kasaï central (2,2%), Tshopo (2%) et Nord-Kivu (1,5%)[14].

En termes de nombre de classes de primaire, les provinces en tête sont les suivantes : le Kwango et le Kwilu (61.015), le Haut-Katanga (46.569) et la Tshopo (40.338). Celles qui sont considérées comme les dernières sont : Maniema (11.495), Kongo central (18.469) et Nord-Kivu (27.573).

Quant à l'indice de parité au secondaire, les provinces qui ont l'indice le plus élevé sont : Kinshasa (1,0), Nord-Kivu (0,8) et Kongo central (0,7). Celles qui ont l'indice le plus bas, sont les suivantes : le Kasaï central (0,5), le Maniema (0,5) et la province de l'Equateur (0,5).

Toutefois, on note une inadéquation entre la formation et les réalités professionnelles. D'où, la nécessité d'adapter la formation aux besoins actuels du monde professionnel compte tenu de grandes mutations qui s'opèrent dans le monde.

e. Electricité (ODD 7)

La RDC dispose de 12 centrales hydroélectriques réparties de la manière suivante : Kongo central avec 3 centrales, la province de l'Equateur avec 1 centrale, la province de la Tshopo, avec 1 centrale, le Sud-Kivu avec 3 centrales et enfin, la province du Haut-Katanga avec 4 centrales, qui fournissent au total, une puissance installée de l'ordre de 2.590 Mégawatts. Celle-ci ne représente qu'environ 3% du potentiel national.

Le taux d'accès à l'électricité est de 17,147%[15] et la moyenne au niveau des provinces est de 1%.

La figure 7 ci-dessous, donne le taux d'accès en électricité par provinces, dans l'ancienne configuration des 11 provinces et l'on constate des disparités énormes entre les provinces.

[14] *Ministère du Plan et SRM,* Institut National de la Statistique (INS), « Annuaire statistique 2015 » Kinshasa, 2015

[15] Données Banque mondiale, 2016

Figure 7 : Taux d'accès en électricité par province7

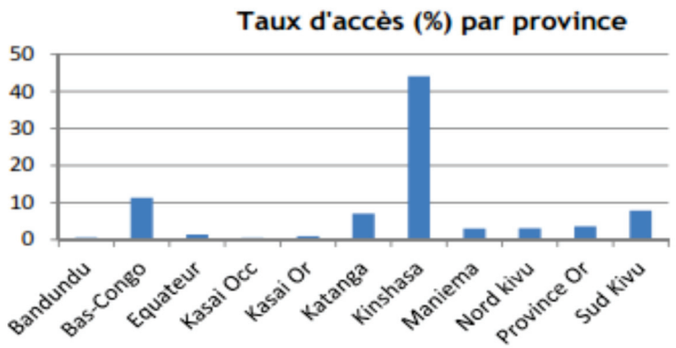

Source : UNDP-*Rapport énergie durable pour tous horizons 2030*, Kinshasa août 2013.

Bien que ce taux soit faible pour certaines provinces, voire insignifiant pour d'autres, il n'en demeure pas moins que chaque province dispose des potentialités énergétiques importantes qui ne sont pas encore exploitées de manière marginale.

f. Habitat (ODD 11)

Cette rubrique reprend les conditions de vie des ménages selon que leur logement est en matériaux durables ou en terre battue avec ou sans électricité, avec ou sans eau courante avec les conditions sanitaires admises ou non. La RDC accuse un déficit annuel évalué à 3 millions de logements entre 2001 et 2015. Il existe un Plan National d'Actions pour l'Habitat qui date de 2001 et qui nécessite une actualisation compte tenu de la nouvelle configuration de 26 provinces et aussi de la pression démographique.

En classifiant les ménages, selon le type de logement, on distingue 6 provinces dont les ménages occupent des maisons de type traditionnel, parmi lesquelles il y a : la province de l'Equateur et celle du Sud-Ubangi, qui comptent 92% de ménages. Elles sont suivies des provinces du Kasaï et du Kasaï central, avec 90%, ex-æquo avec les provinces du Kwango et du Kwilu.

Par contre, à Kinshasa, il y a environ 39,4% de ménages qui habitent encore dans de logement de type traditionnel.

La moyenne nationale dans ce domaine est de 78,6%.

g. Santé (ODD 3)

Dans le domaine de la santé, les indicateurs ci-après ont été retenus pour faire des comparaisons entre les provinces :

- Nombre de femmes enceintes vaccinées : les 3 provinces en tête sont : Kinshasa (281.498), Nord-Kivu (221.598) et Ituri (200.484) ; les 3 dernières provinces sont : Bas-Uélé (40.204), Nord-Ubangi (52.072) et Maï-Ndombe (62.768).
- Nombre de médecins par provinces : les 3 provinces qui viennent en première position sont Kinshasa (1.819), le Haut-Katanga (661) et le Sud-Kivu (580) ; celles qui occupent les dernières places sont les suivantes : la province de l'Equateur et du Sud-Ubangi (146), Maniema (184) et la province du Kasaï central (228).
- Nombre de centre de santé (CS) : les 3 provinces disposant d'un nombre élevé de centres sont : la Tshopo (1.273), la province de l'Equateur (1.186) et les provinces de Kwilu et du Kwango (1.086) ; les 3 dernières provinces sont les suivantes : Maniema (277), Kinshasa (337) et le Kongo central (384).

Il se dégage de ces indicateurs que les disparités entre les provinces sont énormes, car certaines provinces sont mieux loties que les autres. Avec la nouvelle configuration de 26 provinces et l'insécurité qui persiste dans nombre de ces provinces, ces problèmes de santé risquent de se produire encore avec beaucoup plus d'acuité.

h. Sécurité alimentaire (ODD 2)

Du tableau 1, il ressort clairement que pratiquement toutes les nouvelles provinces sont en situation d'insécurité alimentaire bien évidemment à des degrés différents. Dans ce lot, il y a 3 provinces qui sont en situation d'insécurité aiguë, à savoir, et par ordre d'importance : la province du Kasaï central, avec 34%, suivie de la Province du Tanganyika, avec 33%, et enfin la province du Kasaï oriental avec 28%.

Tableau 2 : pourcentage de la population rurale en situation d'insécurité alimentaire

N°	Provinces	Population	Nombre de la population en phase de crise 3+	Pourcentage (%) de la population en insécurité alimentaire
1.	**Bas-Uélé**	1.234.205	155.325	13%
2.	**Equateur**	1.873.130	112.198	6%
3.	**Haut-Uélé**	1.701.503	68.769	4%
4.	**Haut-Lomami**	3.632.533	198.860	5%
5.	**Haut-Katanga**	2.045.932	157.620	8%
6.	**Ituri**	5.226.511	554.370	11%
7.	**Kasaï central**	3.286.836	1.122.464	34%
8.	**Kasaï oriental**	1.791.054	408.920	28%
9.	**Kongo central**	3.317.595	-	-
10.	**Kwilu**	3.943.343	561.833	14%
11.	**Kwango**	2.294.566	285.441	12%
12.	**Lomami**	2.930.836	138.807	5%
13.	**Maniema**	2.129.129	223.277	10%
14.	**Nord-Kivu**	8.027.714	619.557	8%
15.	**Sud-Kivu**	5.566.934	561.762	10%
16.	**Tanganyika**	**2.815.855**	**919.391**	**33%**
17.	**Tshopo**	2.109.955	188.288	9%
18.	**Sud-Ubangi**	2.561.215	114.965	4%
TOTAL		71.719.669	7.705.351	11%

Source : IPC-cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15ème cycle d'analyse IPC.

Les raisons majeures de cette situation sont les suivantes :

- la situation d'insécurité qui prévaut dans ces 3 provinces, notamment avec la rébellion de « Kamwina Nsapu » dans le Kasaï central, dont les ondes de choc se sont répandues sur les provinces voisines;
- le conflit qui oppose les Bantu et les Twas, dans la province de Tanganyika. Ce conflit a débordé sur la province du Haut-Katanga voisine.
- Enfin, le conflit récurrent qui affecte l'Est du Congo, depuis plus de deux décennies.

Par rapport à 2016 (14ème cycle), la situation d'insécurité alimentaire s'est aggravée passant de 5,9 millions de personnes touchées à 7,7 millions de personnes en 2017[16], soit 11% de la population.

i. Eau potable (ODD 6)

Les provinces qui ont un taux de couverture élevé en eau potable (EAP) en milieu rural, c'est-à-dire supérieur à 20% sont les suivantes par ordre d'importance : Nord-Kivu (51,3%), Kongo central (35,1%), Kinshasa (25,3%) et Sud-Kivu (20,3%). Celles qui ont un taux inférieur à 5%, sont : Tshopo, Kwango, Kwilu, Maï-Ndombe, Mongala, Tshuapa, Sankuru et Kasaï central. La moyenne nationale est à 17,3%.

Pour ce qui est du taux de couverture en eau potable (EAP) en milieu semi-urbain, les provinces qui ont le taux le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20% sont : Sud-Kivu, Kongo central, Mongala, Tshuapa, et Nord-Ubangi. Celles qui ont un taux de couverture en eau potable (EAP) inférieur à 5% sont : Haut-Katanga, Kasaï oriental, Kwango, Maï-Ndombe, Tanganyika, Haut-Lomami et Lomami. La moyenne nationale se situe à 12,3%.

2.2. POINTS DE CONVERGENCE

2.2.1. PSG 1 : Politiques légitimes et inclusives

La RDC est un pays post-conflit où persistent encore des foyers de tension, de basse intensité, à l'Est dont le Kivu est devenu l'épicentre. Le 23 décembre 2018, ont lieu les premières élections démocratiques qui ont assuré la première alternance sur le plan politique.

En principe, ces élections auraient dû avoir lieu en décembre 2016. Faute de ne pouvoir les organiser dans le délai constitutionnel, le pays, tout comme les provinces, a connu des soubresauts et des convulsions sociopolitiques qui ont conduit à la bipolarisation de la vie politique du pays et à la stigmatisation de certains.

C'est justement dans ce cadre que deux Dialogues ont été organisés. Nonobstant la tenue de ces deux dialogues, la situation politico-sécuritaire des provinces n'a fait que se dégrder davantage. Ces tensions sociopolitiques ont aiguisé les rivalités interethniques qui entrainent la création des milices et autres groupes armés. Tous ces évènements ne sont pas de nature à favoriser l'inclusivité.

2.2.2. PSG 2 : Sécurité

Les guerres et conflits récurrents depuis plus de deux décennies, la présence des groupes armés étrangers et nationaux, à l'Est de la RDC, ainsi que l'implication des pays voisins dans le pillage des ressources naturelles de la RDC, font que la situation sécuritaire des provinces demeure fragile et volatile[17].

[16] IPC-Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15ème cycle d'analyse IPC.

Par rapport à 2016, la situation semble même s'envenimer notamment avec l'activisme des rebelles de l'ADF/NALU, dans le Nord-Kivu, particulièrement dans le territoire de Beni et la résurgence des groupes armés et milices[18].

A cela, il faut ajouter la présence des éleveurs Mbororo[19], les déplacés internes dont le nombre avoisine les 4 millions de personnes compliquent encore davantage la situation sécuritaire des provinces de l'Est et du Nord, et donc du pays[20].

Cette situation de fragilité qui semble perdurer entraine forcément des incidences négatives sur le plan humanitaire, politique, économique et social au niveau des provinces.Enfin, la réforme de l'Armée et des services de sécurité qui est toujours en cours doit, en principe, arriver à mettre en place une armée républicaine et citoyenne afin d'assurer l'intégrité du territoire national et de sécuriser les citoyens et leurs biens.

2.2.3. PSG 3 : Justice

Comme pour la sécurité, le secteur de la justice est en pleine réforme et malgré certains progrès réalisés, il n'en demeure pas moins que les défis à relever sont encore nombreux et de taille, surtout dans les provinces. Il s'agit notammentdes défis ci-après : l'accès à la justice, la confiance du public face aux institutions du secteur de la justice, le manque d'infrastructures et de transparence, l'interférence et l'ingérence de la politique sur la justice, la corruption généralisée, le trafic d'influence etc.

Tout comme les autres secteurs de la souveraineté, la justice a beaucoup souffert des conflits et des années de récession que la RDC a connues. Au plan institutionnel, la détérioration du « service public de la justice » a eu pour conséquence le développement d'un sentiment d'insécurité et surtout d'impunité. Malgré sa volonté de doter le pays d'une justice impartiale, accessible et permettant aux congolais d'exercer pleinement leurs droits économiques, sociaux et humains, la réforme du système judiciaire traine encore le pas et les dysfonctionnements constatés demeurent d'actualité.

Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer :

- Faiblesse organisationnelle et institutionnelle du Ministère de la Justice et des Droits Humains (ressources humaines et financières insuffisantes) ;
- Désuétude du cadre juridique, des procédures et des processus, ainsi que le déficit de la diffusion des textes légaux et réglementaires ;
- Faiblesse du système de formation et de perfectionnement des acteurs de la justice ;
- Manque de confiance des investisseurs et de la population à l'égard du système, délais de procédures et faible accessibilité des justiciables et des victimes aux services de justice (coût de la justice, vulgarisation des textes, couverture juridictionnelle) ;
- Carence de mécanismes fiables de contrôle sur le rendement de la justice, et absence des systèmes de collecte et gestion des statistiques judiciaires et pénitentiaires dans l'ensemble du territoire ;
- Persistance des problèmes de nutrition, santé et de sécurité dans les prisons, marquées par des violations des droits de l'homme.

[17] Smith MPAKA, Rapport national sur la sécurité-PSG 2, Septembre 2013

[18] Bulletin de Radio Okapi, en date du 15 octobre 2018, sous le titre : « *Tueries de Beni : plaidoyer pour l'ouverture des enquêtes de la CPI* ».

[19] Eleveurs nomades, leur présence est signalée en RDC en 2000, après les premières vagues de 1940 et 1960 repoussées ; ils vivent dans au moins 18 Etats d'Afrique et leur nombre est estimé à 1,85 millions répartis entre ces Etats.

[20] Selon, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), dans *le Vif* du 27 août 2017.

2.2.4. PSG 4 : Fondements économiques

La bonne marche de l'économie est fonction de plusieurs facteurs dont un des plus importants est la situation sociopolitique.

Par ailleurs, l'économie congolaise demeure pratiquement, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, extravertie[21] et donc sans valeur ajoutée, car aucun processus de transformation des ressources naturelles n'existe. Aussi, demeure-t-elle dans sa grande majorité entre les mains des étrangers, surtout dans les provinces.

On observe aussi cette présence étrangère dans l'économie informelle où les étrangers ont pratiquement la main mise sur l'exploitation des ressources naturelles, surtout à l'Est, au Nord-Est, au Sud et Sud-Est en dépit de l'existence des codes miniers, forestiers et autres. Par rapport à 2016, la situation semble ne pas s'améliorer. De manière générale, les infrastructures se trouvent être dans un état de délabrement avancé comparativement à l'époque coloniale, par exemple.

2.2.5. PSG 5 : Revenus et Services

Par rapport à 2016, le secteur des revenus et services peinent à trouver ses couleurs étant donné que ce secteur est gangrené par la corruption, le coulage des recettes et cela se ressent par la faible mobilisation des recettes fiscales pour les provinces.

Dans l'entretemps, on assiste à l'informatisation et à la privatisation sans cesse des services sociaux de base. Ce qui entraîne une baisse de la qualité des services rendus avec des conséquences sur le plan de la santé, de l'enseignement et de l'environnement.

En outre, la résurgence de certaines maladies endémiques déjà vaincues jadis comme le choléra, la peste et la tuberculose dans les provinces constitue un autre facteur de déterioration du bien être de la population.

En outre, la réapparition de la maladie à virus Ebola, d'abord, dans l'ancienne province de l'Equateur, la neuvième épidémie, et ensuite, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la dixième épidémie, va entraîner, forcément, un ralentissement des activités économiques de ces provinces pendant un certain temps avec des incidences négatives sur le bien-être de la population.

La province du Nord-Kivu est particulièrement confrontée, à la fois, par les tueries des ADF/NALU, notamment dans la ville de Beni et par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce qui, à moyen et long terme, va peser tant sur le développement tant économique que social de cette province.

[21] Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Examen des politiques commerciales, *Rapport de la RDC,* 20 octobre 2010

2.3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

2.3.1. PSG 1 : Politique légitime et inclusive

- Parachever le processus de décentralisation par la mise en place de différentes réformes de l'armée, de la police, des forces de sécurité, de la fonction publique afin de doter les provinces, y compris les ETD, d'une certaine autonomie financière et administrative de manière à mener à bien leurs projets ;
- Eviter les crises institutionnelles à répétition entre l'exécutif provincial et l'Assemblée provinciale qui bloquent le fonctionnement harmonieux de l'administration provinciale et ce, au détriment de la population ;
- Mettre fin aux ingérences et interférences du politique sur le pouvoir judiciaire afin d'assurer à ce dernier son indépendance ;
- Créer/redynamiser des structures de résolution des conflits intra et intercommunautaires de manière à promouvoir la culture de la cohabitation pacifique, à faciliter le dialogue, à prévenir et à anticiper sur certains événements ;
- Mettre en place des mécanismes de participation de la population marginalisée ou vulnérable à la prise des décisions (formaliser les consultations populaires – tribune populaires, comités divers).

2.3.2. PSG 2 : Sécurité

- Réorganiser l'armée, la police et les forces de sécurité pour qu'elles deviennent réellement républicaine et professionnelle afin d'assurer la défense de l'intégrité du territoire national en leur donnant des moyens par une loi de programmation militaire adaptée ;
- Créer les conditions favorables pour le retour des déplacés internes dans leurs villages ou territoires d'origine ;
- Mener le plaidoyer pour le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine ;
- Mettre en place une police de proximité dans toutes les provinces ;
- Trouver une solution aux migrations forcées des éleveurs peuls Mbororo, notamment dans les provinces du Bas et Haut-Uélé, soit en les renvoyant dans leurs pays d'origine, comme cela fut le cas entre les années 1970 et 1990, soit alors, en les « sédentarisant » comme cela s'est fait au nord du Cameroun[22].

2.3.3. PSG 3 : Justice

- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans tous les territoires et procéder à l'affectation des magistrats dans ces territoires ;
- Procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice formelle ;
- Rendre accessible la justice à tous ;
- Construire/réhabiliter et équiper les anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires ;
- Vulgariser les textes légaux relatifs à la réforme du système judiciaire (envisager de les traduire et vulgariser en langues nationales) ;
- Informatiser le système de collecte et de gestion des données statistiques judiciaires et pénitentiaires.

[22] Natali KOSSUMNA LIBA'A, Patrick DUGUE, Emmanuel TORQUEBIAU, « l'élévage Mbororo sédentarisé au nord du Cameroun. Entre adaptation et impuissance face aux insécurités ». L.SEINY –BOUKAR, P. BOUMARD. *Savanes africaines en développement : innover pour durer,* avril 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 10 p., 2010.

2.3.4. PSG 4 : Fondements économiques

- Réhabiliter les infrastructures de transport et voies de communication ;
- Renforcer les structures de gestion des infrastructures de transport et voies de communication telles que l'Office de routes (OR), l'Office de Voiries et drainage (OVD), la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), la Régie des Voies aériennes (RVA), la Régie des Voies Fluviales (RVF), la Société congolaise des Postes et télécommunications (SCPT) et la Division des voies de desserte agricole (DVDA) ;
- Mettre en application stricte et rigoureuse des différents codes, notamment le nouveau code minier, forestier, lois portant disposition sur l'agriculture etc. ;
- Mettre en application/faire respecter les textes réglementant le commerce en RDC ;
- Evaluer les travaux de COPIREP en vue de formuler les nouvelles orientations ;
- Vulgariser et appliquer scrupuleusement le code des investissements ;
- Constituer un fonds en faveur des générations futures en application du Code minier.

2.3.5. PSG 5 : Revenus et services

- Etablir un répertoire reprenant tous les assujettis fiscaux catégorie par catégorie ;
- Sensibiliser la population à la culture du civisme fiscal ;
- Assurer à tous l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir un service public de qualité accessible à tous et promouvoir une fonction publique attractive et valorisante ;
- Améliorer l'accès aux NTIC.

2.4. CONCLUSION

La RDC est à la croisée des chemins dans son évolution sur le chemin de la démocratie, avec à la clé la première alternance démocratique en décembre 2018, et qui va ainsi permettre à cette dernière de se situer, parmi lesexemples de la démocratie en Afrique.

Par ailleurs, certaines provinces sont maintenant à leur troisième évaluation de la fragilité et le constat fait dans ce domaine est toujours le même dans les 18 provinces couvertes, à savoir l'absence de l'Etat dans certains territoires ou chefferies. Ce qui suppose que la population est à la merci des groupes armés et autres milices.

Cette situation est la conséquence des guerres et conflits récurrents qui affectent l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies. A cela, il faut ajouter les groupes armés étrangers et les milices qui sévissent à l'Est, les réfugiés qui viennent des pays voisins (RCA, Sud-Soudan), les refoulés congolais des pays limitrophes ainsi que les incursions des armées étrangères, notamment l'armée ougandaise, rwandaise, burundaise et angolaise.

Tous ces évènements créent ainsi une situation sécuritaire et humanitaire dangereuse qui nécessite que solution soit trouvée pour la population par l'Etat congolais.

Les provinces de la RDC auraient dû déjà s'approprier techniquement et politiquement ce processus New Deal, de manière à se tourner résolument et définitivement sur la voie de la résilience. Si sur le plan technique, l'appropriation est en train de se faire, il n'en demeure pas moins que l'appropriation politique marque encore le pas.

Cette appropriation politique va permettre à l'Etat congolais de pouvoir procéder à sa restauration et donc à renforcer son autorité sur toute l'étendue du territoire national. Il pourra ainsi travailler correctement pour la consolidation de la paix, en mettant en place une véritable armée nationale, républicaine et professionnelle et en assurant l'indépendance de la justice.

Une fois l'autorité de l'Etat rétablie, sur toute l'étendue du pays, par une politique légitime et inclusive (PSG 1), permettant à tout le monde de participer à l'exercice et au jeu démocratiques, les 4 autres PSG seront certainement tirés vers le haut et pouront ainsi contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des provinces et donc au bien-être de la population.

Par ailleurs, l'intégration des éléments du New Deal dans les Plans de Développement Provinciaux (PDP) est d'une grande importance pour permettre la consolidation de la paix et d'un renforcement de l'autorité de l'Etat.

III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITE DANS LA PROVINCE DE LOMAMI

3.0 PRESENTATION DE LA PROVINCE DE LOMAMI

La province de Lomami est issue du découpage de l'ancienne province du Kasaï Oriental en 3 provinces, à savoir :Sankuru, de Lomami et du Kasaï Oriental.

Elle a une superficie de56.426 Km2, compte 1.501.000 habitants (la moins peuplée des 3).
Dans sa configuration actuelle, cette province est peuplée des Songye et Kanyoka et a comme chef-lieu, la ville de Kabinda.

Cette nouvelle province présente des atouts importants. Il s'agit notamment d'une importante gare dans la ville de Mwene-Ditu, qui fait la jonction entre le Katanga et la ville portuaire d'Ilebo sur la rivière Kasaï.

Elle a aussi vécu, dans une certaine mesure, les incidences de la rébellion de KamuinaNsapu du Kasaï central voisin, avec une partie des milices qui y avaient trouvé refuge tout en opérant à partir de la province. La province a aussi fait l'objet d'un envahissement par un nombre non négligeable des déplacés en provenance du Kasai central pour échapper à la rébellion.

3.1. ANALYSE PAR PSG

3.1.1. PSG 1-POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

a. Dimension 1 : Accord politique

Dans cette dimension, les éléments ci-après ont été observés : Conférence de paix à Kananga, persistance des conflits de terre et de pouvoir coutumiers, dialogue entre les gouvernants et les gouvernés par l'intermédiaire de la Société civile, manque d'harmonie entre les institutions, existence de la Ville de Kabinda et subdivision incorrecte, faible représentativité des femmes dans les centres de prise de décision, suspension jusqu'à nouvel ordre des activités de l'Assemblée Provinciale, insuffisance des moyes de transport dans les entités administratives , absence des organes délibérant dans les ETD et dysfonctionnement des territoires par manque de subvention.

b. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Par contre dans la dimension processus et instituions politiques les participants ont relevé les faits suivants : intolérance politique, mauvaise compréhension de la Décentralisation, message de l'opposition mal accueillie, non-respect des textes des lois en matière de recrutement dans l'administration, effectif très réduit d'agents du sexe féminin dans l'Administration Publique, pas d'équilibre géopolitique dans l'administration publique de la Province, ingérence , complaisance, trafic d'influence, instabilité de l'Exécutif provincial causée par l'interférence politique et climat malsain au sein de l'exécutif Provincial.

c. Dimension 3 : Relations sociétales

Dans la dernière dimension, qui est celle relative aux relations sociétales, on a relevé ce qui suit : intérêts de la Province sacrifiés au détriment de l'intérêt privé, entretien des milices par les chefs coutumiers dans certaines entités, jeunesse abandonnée, non cohabitation des communautés de la Province, inexistence d'un cadre de concertation de résolution des différends, non cohabitation des communautés de la Province, formation des animateurs du cadre des concertations et de résolution des différends, absence d'une société civile efficace capable de défendre les intérêts, société civile manipulée et ambitieuse, faible capacité technique, organisationnelle et financière des OSC de la Province de Lomami.

3.1.2. PSG 2-SECURITE

a. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Dans cette dimension, les participants ont fait les observations ci-après : recrudescence des vols et vols à mains armées, assassinats et extorsions, arrestations arbitraires, répression et interdiction des manifestations et de communication dans les médias publiques des acteurs politiques de l'opposition et des OSC, frontières avec les provinces limitrophes stables, faiblesse de l'autorité des services de sécurité de l'Etat, érection des nombreuses barrières sur les routes dans plusieurs endroits de la province, persistance des foyers de conflits fonciers et de pouvoir coutumier dans plusieurs coins de la province ainsi que tracasseries administratives et policières à travers la province.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité

Dans la seconde dimension, les constatations suivantes ont été formulées : faible maitrise des attributions, concentration des services de l'ordre dans le chef-lieu de la province et ceux des territoires, faible affectation des ressources et inadéquation des compétences dans le déploiement, insuffisance des bâtiments administratifs et de logements, manque d'un charroi automobile pour les services de l'ordre, insuffisance d'équipement dans les bureaux, méfiance de la populationvis à vis des services de la sécurité, ramassage sans critère des agents commis à la sécurité, chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité, complicité dans certains abus, inefficacité des services de la sécurité dans l'éradication de certains groupes nuisibles, conflit de compétences et abus de pouvoir.

c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité

Dans cette dimension , les participants ont émis les constatations suivantes : mauvaise utilisation des services de sécurité, faible confiance de la population dans les services de la sécurité, justice rendu par la population elle-même, faible capacité opérationnelle des services de sécurité, abus de pouvoir des agents et services de sécurité, services de sécurité œuvrant plus pour leur propres comptes (sécurité), violation consciente des droits humains, faible attention à l'égard des personnes vulnérables, faible dénonciation des cas de violence, faible attention accordée à l'utilisation abusive des enfants et faible fonctionnement des mécanismes de protection des personnes vulnérables.

3.1.3. PSG 3-JUSTICE

a. Dimension 1 : Conditions de justice

Dans la dimension 1, les participants ont plus mis l'accent sur les points suivants : insuffisance des Juges dans les Tribunaux de paix, faible rapprochement des justiciables aux instances judiciaires, nombre insuffisant de juridictions d'ordre judiciaire, faiblesse d'autorité judiciaire face aux influences extérieures, dysfonctionnement des juridictions dû à l'absence des Juges, incompétence matérielle des juridictions de droit, ignorance de la loi, non application des principes du Droit commun, inefficacité des décisions, absence de liens entre les deux (justice formelle et traditionnelle), insuffisance des magistrats, nombre insuffisance du personnel pénitentiaire, insuffisance de formation du personnel de la Justice et faible culture managériale des animateurs de l'appareil judicaire.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Dans la dimension 2, les constatations ci-après ont été faites par les participants : fermeture de l'Assemblée provinciale,carence d'édits en matière de Justice et des Droits Humains, clientélisme dans les responsabilités des OPJ et des magistrats, inefficacité des décisions, amendes non conformes ni à la loi ni à la nomenclature, lenteur dans le traitement des dossiers Judiciaires, partialité des juges et magistrats dansl'exercice e leurs fonctions, lenteur dans le traitement des dossiers Judiciaires.

c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

Dans la dimension relative à la performance, il a été noté les éléments ci-après : violation de la présomption d'innocence d'incarcération avant Jugement, bannissement des actes de torture dans les pratiques de la justice dans la Province, processus d'encadrement des détenus dans des maisons carcérales, inefficacité dans le respect des Droits des citoyens, un éveil citoyen contre les violences sexuelles et manque d'infrastructures propres aux catégories des personnes vulnérables (cas des mineurs).

3.1.4. PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES

a. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Dans cette première dimension, les observations suivantes ont été faites par les participants : faible mobilisation des ressources, faible capacité d'absorption des ressources, faible compétitivité de l'économie, réhabilitation et entretien des quelques infrastructures de base notamment les routes des dessertes agricoles, réhabilitation, construction et équipement de quelques centres de santé, existence d'un Hôpital général de référence, réhabilitation des infrastructures scolaires, construction de quelques entrepôts et marchés ruraux, existence de quelques mines à exploitation artisanale, dégradation du tissu économique et aggravation de la misère de la population au niveau provincial, manque d'industrie de transformation dans la province, faible production agricole, agropastorale fortement traditionnelle et fort accroissement démographique, absence des textes légaux règlementaires de la production agricole et agropastorale et surexploitation de la femme dans l'agriculture familiale.

b. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

Dans la deuxième dimension de ce PSG, on a relevé les points ci-après : absence des structures, absence de la sécurité sociale, niveau de chômage élevé, disparité de salaire selon la catégorie des emplois et non application du SMIG, manque des politiques de l'emploi et de formation au niveau provincial, ressources humaines vieillissantes, non qualifiées et mal encadrées, insuffisance des centres de formation professionnelle, absence des institutions financières pour l'accès au crédit et au financement du secteur agricole, climat des affaires peu incitatifs, faible application des textes légaux et faible pouvoir d'achat de la population.

c. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans la troisième dimension relative au secteur privé, les participants ont fait les constatations suivantes : inexistence d'une classe moyenne dans la province, absence des investisseurs et des expatriés au niveau de la province, faible suivi des activités de fonds de promotion industriel (FPI), faible nombre des emplois dans les secteurs de base, accès limité aux crédits, absence d'une

politique de protection sociale au niveau provincial et insuffisance d'intervention de l'APA provinciale dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles.

d. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Pour cette dernière dimension, on a noté ce qui suit : faible exploitation artisanale de minerais par la population, faible implication de l'Etat dans le règlementation et les respects des textes légaux, forte frustration de la population par rapport à l'exploitation des ressources naturelles par les APA, faible niveau d'investissement dans le secteur des ressources naturelles, non valorisation des ressources naturelles, manque des fonds pour l'exploitation des ressources naturelles, persistance de l'exode rural et recrudescence de toutes les formes des conflits, mauvaise répartition des revenus provenant des ressources naturelles au détriment des autochtones et absence d'études d'exploration en matière des ressources naturelles.

3.1.5. PSG 5-REVENUS ET SERVICES

a. Dimension 1 : Production des recettes

Dans la première dimension de ce PSG, les participants ont fait les constatations suivantes : absence de locaux appropriés, d'outils informatiques, du personnel qualifié et des moyens de déplacement, inexistence du répertoire des assujettis et contribuables, inexistence de la culture fiscale, insuffisance de quelques édits provinciaux sur la loi fiscale, politisation de l'administration fiscale rendant inefficace la régie provinciale, chevauchement des administrations fiscales (nationales et provinciales) causant la tracasserie fiscale, insuffisance des ressources humaines et matérielles, non-respect du circuit de la chaine de recettes, fraude , évasion fiscale et corruption, budgétisation des taxes non mobilisables sans tenir compte du pouvoir d'achat de la population.

b. Dimension 2 : Administration publique

Dans cette deuxième dimension, la situation se présente comme suit : mauvaise affectation des ressources financières de l'Etat, inexistence des structures locales de passation des marchés publics, mauvaise volonté et envoie irrégulière de la rétrocession par le pouvoir central, insuffisance d'un personnel compétent et bien formé, vieillissement du personnel dans l'administration publique locale, non budgétisation du personnel et modicité des salaires, absence de la confiance de la population envers les dirigeants, inefficacité de la gestion des finances publiques, et élaboration d'un édit sur la reddition des comptes.

c. Dimension 3 : Fournitures de services

Dans la troisième dimension, les participants ont fait le constat selon lequel la présence de l'Etat est insuffisante en matière de distribution des services de base dans leur province.

d. Dimension 4 : Accès et distribution des services

Dans la quatrième et dernière dimension, les constatations suivantes ont été faites, notamment pour les services ci-après :

- Assainissement du milieu : taux d'accès à l'assainissement en milieu rural compris entre 5 et 10%, contre 2,18%, en milieu semi-urbain (voir tableau ci-dessous).
- Communication & Information : uniquement limitées dans les grandes localités par manque d'électricité.
- Eau potable : taux de couverture en eau potable en milieu rural est compris entre 15 et 20%, contre moins de 5%, en milieu semi-urbain et donc insuffisant (tableau ci-dessous).

- Education :mauvaise qualité de l'enseignement, impayement et modicité des salaires du personnel enseignant, absence des succursales des banques commerciales à LUILU,NGANDAJIKA et LUBAO pour le paiement des enseignants.
- Energie (Electricité) : inexistence de l'électricité sur toute l'étendue de la province, même dans les deux grandes villes de la province, à savoir : KABINDA et MWENE-DITU,
- Existence des projets de barrage, notamment celui de LUKASHIYI et KAFUMBU.
- Santé **:** mauvaise qualité des soins dans presque 90% des cas, insuffisance d'équipement et d'infrastructures sanitaires, impayement et modicité des salaires du personnel soignant, manque de renforcement des capacités et pauvreté extrême de la population(manque de pouvoir d'achat).
- Transports :insuffisance et mauvais état des infrastructures existantes.

3.2. ANALYSE DU SPECTRE

3.2.1. Spectre en chiffres

Tableau 14 : spectre

PSG	Phase 1 : Crise	Phase 2: Reconstruction	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience
Politique inclusive	1,12				
Sécurité	1,11				
Justice	1,04				
Fondements Economiques	1,08				
Revenus et Services	1,04				

Source : Matrice de fragilité de la province

3.2.2. Spectre en histogramme

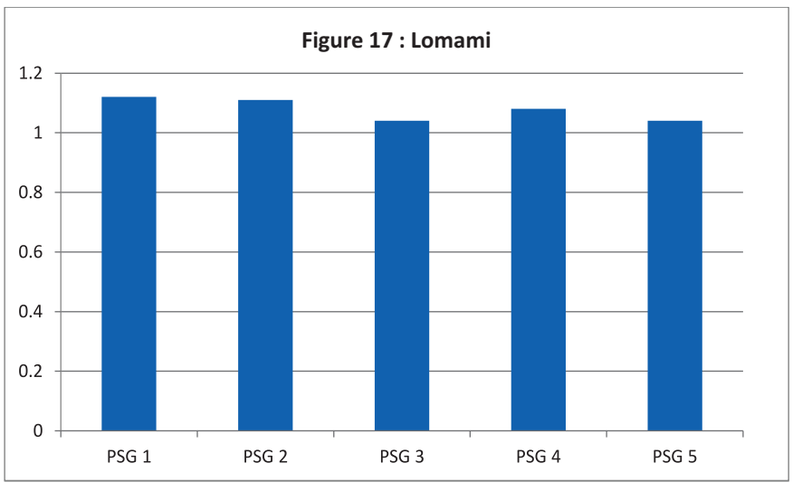

Source : Matrice de fragilité de la province

Tous les 5 PSG de la province de LOMAMI sont dans la phase de crise . Cela découle d'une situation déjà évoquée ci-haut, qui voudrait que pratiquement toutes les provinces nouvellement créées se trouvent être dans la phase de crise pour des raisons déjaà évoquées.

Toutefois, l'existence des milices et l'arrivée des déplacés internes venant du Kasaï central voisin suite à la rébellion de « Kamuina Nsapu », compliquent la donne sur le plan sécuritaire et humanitaire.

De manière générale, les défis sont énormes pour cette nouvelle province pratiquement au niveau de tous les 5 PSG car, tout doit être fait ou refait afin de jeter les bases durables d'une bonne et performante administration.

IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A. PSG 1-Politique légitime et inclusive

Dans ce domaine, les principales recommandations ont été les suivantes :

- Mettre en place des cadres de concertation de règlement des conflits fonciers et coutumiers et sensibiliser la population sur le bien-fondé de la solidarité ;
- Mener le plaidoyer pour la réouverture de l'assemblée provinciale ;
- Renforcer les capacités des acteurs politico-administratifs pour la mise en place effective de la décentralisation ;
- Créer un mécanisme provincial de prévention et de résolution des conflits ;
- Renforcer les capacités des OSC par les organismes indépendants.

B. PSG 2-Sécurité

Dans le secteur de la sécurité, les recommandations suivantes ont été émises :

- Promouvoir les investissements générateurs d'emplois décents afin d'occuper les jeunes ;
- Vulgariser la loi foncière et le droit coutumier et installer les comités d'alerte précoces ;
- Sensibiliser la population sur la résolution pacifique des conflits ;
- Recyclage du personnel commis à la sécurité et éducation à la citoyenneté ;
- Renforcer les capacités des agents des services de sécurité ;
- Renforcer les capacités des secteurs de sécurité en matière de prise en charge des personnes vulnérables.

C. PSG 3-Justice

Dans le domaine de la justice, les principales recommandations ont été les suivantes :

- Mener des Plaidoyers auprès de l'autorité compétente pour sanctionner les magistrats coupables des abus sur les justiciables ;
- Sanctionner les magistrats corrompus et améliorer les conditions socio-économiques des magistrats ;
- Ouverture des plaidoyers auprès des organes compétents pour combler l'insuffisance des magistrats ;
- Infliger la sanction au récalcitrant identifié dans l'exercice de leurs fonctions et améliorer les conditions de vie du corps Judicaire à travers la Province de Lomami ;
- Suivre la pratique procédurale sur la présomption d'innocence avant d'établir les preuves sur la culpabilité du justiciable ;
- Vulgariser le code d'éthique et déontologie du personnel de la justice.

D. PSG 4-Fondements économiques

Dans le domaine des fondements économiques, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Créer des comités locaux des foyers miniers à exploitation artisanale en vue d'encadrer les exploitants artisanaux ;
- Faire appel aux investisseurs dans le secteur de l'exploitation minière ;
- Répertorier tous les exploitants miniers au niveau de la province ;
- Redynamiser la commission provinciale en matière de sensibilisation et conscientisation des usagers routiers ;
- Faire le plaidoyer auprès des APA et renforcer le partenariat public-privé ;
- Mettre en place un mécanisme d'appui à l'entreprenariat qui comprendrait un package d'instruments financiers, d'accompagnement de facilitation d'implantation et d'incitation fiscale ;
- Redynamiser le fonds de promotion industriel (FPI) ;

- Faire respecter les conventions et contrats signés avec les exploitants miniers ;
- Accroître l'équité dans la distribution de revenus issus des ressources naturelles en prenant en ligne de compte les autochtones.

E. PSG 5-Revenus et services

Dans le secteur des revenus et services, les recommandations ci-après ont été émises :

- Identifier des assujettis et contribuables pour élargir l'assiette fiscale ;
- Promouvoir l'installation d'une agence de l'ONEM dans la province ;
- Accélérer le processus de mise à la retraite des agents et fonctionnaires, de manière honorable, ayant atteint l'âge de la retraite en leur payant leurs indemnités ;
- Améliorer le climat des affaires pour attirer les investisseurs potentiels ;
- Faire un plaidoyer auprès de l'autorité budgétaire tant provinciale que nationale pour assurer la fourniture des services sociaux de base à population.

V. ANNEXES

ANNEXE 1. MATRICE DE RISQUES

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Accord politique	Processus de paix et de dialogue politique	Conférence de paix à kananga établi	Tuérie à mwene ditu et ses environs phénomène kamuena nsapu	Que les gens vaguent à leurs préoccupations librement	Non respect strict des accords de paix	Faire respecter la loi coutumière; eviter la politisation de la jeunesse,	Nbres d'armes detruites et fetiches confusqués
		Persistance de conflits de terre et de pouvoir coutumiers	Moins accentués et de manière isolée	Respect de la loi sur le pouvoir coutumier	Appropriation par des faiseurs d'opinion sur le bien fait de vivre ensemble	Mise en place des cadres de consertation de règlemen.Sensibilisation de la population sur le bien fondé de vivre ensemble	Nbre des conflits resolus
		Société civile: cataliseur du dialogue entre de gouvernants et des gouvernés	La société civile ne jouait pas son rôle	Que la société civile joue pleinement son rôle	Demander les asbl et les ongd de ne pas vivre dans l'idéologie politiques	Renforcement de la capacité des membres de la société civile	Nbres d'ong opérationnelles et organisés,
	Accord sur la division du pouvoir/lutte pour le pouvoir	Manque d'harmonie entre les 2 institutions	Inexistence des ces institutions	Restaurer l'harmonie entre les institutions provinciales	Respect des attributions	Faire un lobing auprès du premier vice ministre	Nbre des séances plénières tenues,
		Existence de la ville de kabinda sans subdivision	Ex-district de kabinda	Présence des communes et leurs brougoumestres	Respect de la constitution	Organiser les electios municipales et locales	Nbre des bourgemestres élus dans la ville de kabinda
		Faible représentantivité des femmes dans les centres de prise de décision.	Trop marginalisées	Integration de la femme dans la prise des décisions	Effectif très reduit d'agents sexe feminin dans l'a.P	Respect des textes et accords à matière.	Nbre des femmes qui siègent dans la prise de décision
		Suspension jusqu'à nouvel ordre des activités de l'assemblée provinciale	Collaboration entre les 2 institutions	Reprise des activités de l'assembléé provinciale	Respect des instrucions emanant de la hiérarchie	La volonté du chef de l'etat	
	Présence territoriale de l'etat (relations centre-périphérique)	Quelques entités administratives dotées de moyen de transport	Pas des véhicules pour itinérance	Elargir la dotation jusqu'aux etd	Pas de programmation par le pouvoir provinciale	Insérer ce projet dans le budget des etd	Nbres des véhicules acheteés pour les etd
		Absence des organes délibérant dans les etd	Inexistence	Organisation des éléctions locales et municipales	Respect de la constitution	Que la ceni organise les elections locales, urbaines et municipales,	Nbres elus locaux après les élections locales, urbaines et municipales,
		Dysfonctionnement des territoires par manque de subvention	Les territoires était décentralisé	L'envoi regulier de la subvention majorée par le pouvoir central	Faire un plaidoyer au pouvoir central pour la regularité et la majoration de la subvention	Augmenter les nbres des mois subventionnés et taux de la subvention	Nbres des mois et taux de subvention augmentés

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Processus politiques et institutions	Environnement propice à la participation politique	Intolérence politique	L'environnement n'était pas propice	Respecter toutes les libertés telles qu'inscrite par la constitution	Non respect des lois et textes règlementaires regissant les libertés politiques	Sensibiliser les acteurs	Nbres des seances de sensibilisation de la population,
		Mauvaise compréhension de la décentralisation	Nomination des acteurs politiques par le pouvoir central	Respect des textes légaux en matière	Eviter la politisation	Renforcer les capacités des acteurs	Nbre des responsables des etds formés
		Message de l'opposition n'est pas bien acceuilli	L'exprission était libre	Que l'espace soit ouvert à tout le monde	Eviter la violation des textes et des lois	Respecter la liberté d'expression	Nbre d'organisation de l'opposition admis dans les médias locaux,
	Représentation inclusive dans les institutions de l'etat	Non respect des textes des lois en matière de recrutement dans l'administration	Respecter plus où moins des textesde lois en matière de recrutement	Respect du statut regissant les agents de carrière des services publics de l'etat	Immixion du politique dans les recrutements	Créer une structure ad hoc charger des recruter conformement aux disposition	Nbre des agents recruter conformement à la loi
		Effectif très reduit d'agents sexe feminin dans l'a.P	Marginalisation des femmes	Voir les nombres élevé des femmes dans l'a.P	Préjugés et autres considération négative à la femme	Sensibiliser de la communauté et de la femme elle-même au respect dela parité càd sur leurs droits	Nbre des femmes qui occupent des postes de responsabilités
		Pas d'équilibre géopolitique dans l'administration publique de la province	Situation inexistente dans le passé	Tenir compte de l'équilibre géopolitique et des competences,	Eviter l'arbitraire	Lutter contre le clientelisme,le népotisme,le tribalisme	Nbres des dirigeants issues des entités locaux prennant par au gouvernemant provicial,
	Equilibre de l'exécutif	Ingerence , complaisance, trafic d'influence	Respect de l'unité de commandement	Traitement avec équité	Eviter les motions de complaisence	Reprimer les auteurs de chaque institution d'abus de pouvoir ,de corruption,de détournementdes derniers publics	Nbre de cas reprimés
		Instabilité de l'exécutif provincial causer par l'interférence politique	Instabilité des institutions	Faire respecter les attributions de chaque institutions	Présence de l'assemblée provinciale	Plaidoyer à faire auprès du bureau de l'assemblée provinciale pour l'examen des notions	Nbre des sanctions infligés à l'exectif

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
	Equilibre de l'exécutif	Climat malsain au sein de l'executif provinciale	Ça n'existait pas	L'harmonie au sein de l'executif provincial	L'interference des hommes politiques , non respect des textes légaux	Faire respecter l'unité de commandement et des textes ayant trait au fonctionnement du gouvernement provincial, implication de l'autorité national	
Relations sociales	Relations entre les groupes	Interêt de la province sacrifiés au détrument de l'interêt privé	Dans le temps ça n'existait pas	L'interêt de la province doit primer	Eviter les anti-valeurs, corruption, détournement,abus et eccès de pouvoir	Sanctionner des auteurs des ces abus .	Nbre de responsable sanctionné
		Entretien des milices par les chefs coutimiers dans certainnes entités	A l'époque sa n'exister pas	Que la paix règne dans toute les entités	L'impunité	Sanctionner des auteurs des ces crimes	Nbres des criminels sanctionnés
		Jeunesse abandonnée	Toujours abandonnée	Encadrement de la jeunesse	Délinquence juvenule	Faire un plaidoyer auprès du ministère de la jeunesse pour la mise en place des structures d'encadrement effectif des jeunes	Nbre des structures crées
	Processus pour la réconciliation et la résolution de différends locaux	Non cohabition des communautés de la province	Les communautés vivaient ensemble	Revivre cette cohabitation	Respect des règles et textes des lois en la matière	Mettre en place une commission pour la reconciliation	Nbres des litiges reglés
		Inexistance d'un cadre de concertation de resolution des différents	Dans le temps ça n'existait pas	Mise sur pied d'un mécanisme de prévention et de resolution des conflits	Se surpasser pour contourner l'influence politicienne	Créer 'un mécanisme de prévention de conflit	Nbre des conflits règlés
		La formation des animateurs du cadre des concertations et de résolution des différents	Inexistence	Renforcement de capacité de ces animateurs	Reduction tant soit peu des nombres des conflits entre communautés	Faire un plaidoyer auprès de pdf pour le renforcement de capacité	Nbres de formations organisées

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Relations sociales	Qualité et diversité des organisations de la société civile	Absence d'une société civile efficace, capable de défendre les interêts	Existence d'un nombre limité, asbl, ongd sectoriels	Société civile efficace au service de la population	Voir les asbl et ongd membles au règle avec la loi	Faire un plaidoyer auprès de l'executif national et provincial pour l'allegement des procedure	Nbres des asbl en règle avec la loi
		Société civile manipulée et ambisieuse	Structures similaires limitées faisant bien leur travail , caritas, ditunga	Société civile efficace au service de la population	Neutralité de la société civile	Renforcer de capacité par les organismes indépendants	Nbres des osc renforcer
		Faible capacité technique, organisationnelle et financières des osc de la province de lomami	Même situation	Osc responsable compétitives	Respect de la loi 04 du 21/07/2001	Faire un plaidoyer auprès du gouvernement provinciale et de ptef pour le renforcement de capacité ainsi que les financement de osc	Nbres des osc organisées et opérationnelles

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Conditions de sécurité	Intensité de la violence	Recrudescence des vols et vols à mains armées	Vols et vols à mains armées rares	Eradication des vols. Installation des bureaux de s/ciat de la police dans les milieux à recrudescence de violence	Pauvreté généralisée. Désoeuvrement des jeunes.	Promouvoir les investissements générateurs d'emplois decents	Nombre d'emplois créés
		Assasinats et extorsions	Assassinats inexistants	Arrêt des assassinats et extorsions. Installation des bureaux de s/ciat des la police dans les milieux à recrudescence de violence	Faiblesse de l'etat/ services de sécurité. Faible allocation des ressources aux secteurs de la sécurité	Renforcer les moyens des services de sécurité	Nombre des services de sécurité renforcés en moyens
		Arrestations arbitraires	Arrestations arbitraires moindres; sinon inapperçues	Inexistence d'arrestations arbitraires	Intolerence politique	Dénoncer les arrestations arbitraires. Sanctionner les acteurs	Nombre de dénonciations
		Repression et interdiction des manifestations et communication dans les médias publiques des acteurs politiques des opposants et des osc	Faible repression des manifestations publiques des opposants et osc	Arrêt total de la repression des manifestations pacifiques. Encadrement des manifestaions en respectant la constitution	Intolerence politique	Promouvoir la culture et la conduite démocratique à travers l'éducation civique et électorale	Nombre de manifestations publiques non reprimées
	Fréquence de la déstabilisation transfrontalière	Frontières avec les provinces limitrophes stables	Frontières avec les provinces limitrophes stables	Maintenir la stabilité des frontières avec les autres provinces			
	Rôle de l'état et des acteurs non étatiques	Faiblesse de l'autorité des services de sécurité de l'etat	Faiblesse de l'autorité des services de sécurité de l'etat	Renforcement de l'autorité de l'etat	Non respect et mauvaise application des lois. Corruption. Détournement des ressources. Utilisation irationnelle du personnel commis à la sécurité. Faible équipement des services de sécurité	Renforcement des capacités des acteurs de la sécurité sur tous les plans et à tous les niveaux.	Nombre d'acteurs des servces de sécurité formés

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Conditions de sécurité	Rôle de l'état et des acteurs non étatiques	Erection de nombreuses barrières sur des routes dans plusieurs endroits de la province	Nombre de barrières sur les routes moindre	Suppression des barrières fantaisistes	Faiblesse de l'autorité de l'etat dans certains coins de la province. Insécurité. Faible rémunération du personnel commis à la sécurité.	Suppression des barrières fantaisistes. Sanctionners les sujets récalcitrants	Nombre de barrières illégales supprimées à travers la province. Nombre d'acteurs recalcitrants sanctionné
		Persistance des foyers de conflits fonciers et de pouvoir coutumier dans plusieurs coins de la province	Persistance des foyers de conflits fonciers et de pouvoir coutumier dans plusieurs coins de la province	Eradication des foyers de conflits à travers la province	Faiblesse de l'autorité de l'etat. Ingérance de la politique dans les affaires coutumières. Partage non-équitable des ressources naturelles	Vulgariser la loi foncière et le droit coutumier. Installer les comités d'alertes précoces . Sensibiliser sur la résolution pacifique des conflits	Nombre de séances de vulgarisations sur la loi foncière et droit coutumier. Nombre de comités d'alertes précoces installés. Nombre de séances de sensibilisations sur la cohabitation pacifique réalisées
		Tracasseries administratives et policières à travars la province	Tracasseries administratives et policières à travars la province	Disparition des tracasseries administratives et policières	Impunités des agents publics	Sanctionner les recalcitrants et auteurs de tracasseries. Respecter la nomenclature des taxes légales. Ne pas affecter les nouvelles unités non payées à des postes de contrôle	Nombre de recalcitrants sanctionnés. Nombre de vérifications effectuées. Nombre de nouvelles unités mécanisées et payées. Taux des plaintes de la population contre les tracasseries par les agents des services de sécurité
		Politisation à outrance des osc	Moindre politisation des osc	Adhésion des osc à la socité civile	Conflits de leadership	Respect de la loi 004 du 20 juillet 2001 organisant les activités de la société civile	Nombre d'osc qui respectent la loi 004. Nombre d'osc qui adhèrent à la société civile
	Ressources humaines et matérielles et gestion.	Faible maitrise des attributions	Faible maitrise des attributions	Bonne maitrise des attributions	Niveau de formation des agents recrutés très bas. Inadéquation des qualifications des agents par rapport aux postes occupés.	Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des services de sécurité	Taux de satisfaction de la population par rapport au comportement des agents de l'ordre

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité.	Ressources humaines et matérielles et gestion.	Concentration des services de l'ordre dans le chef-lieu de la province et ceux des territoires	Concentration des services de l'ordre dans le chef-lieu de la province et ceux des territoires	Bonne repartition des services de l'ordre dans les différents coins de la province	Affectations inéquitable du personnel dans les postes et services	Affectation équitable des agents dans les territoires et secteurs. Recrutement de nouveaux agents basé sur la compétence.	Nombre d'agents repartis par territoire et secteur. Nombre d'agents compétents recrutés
		Faible affectation des ressources et inadéquation des compétences dans le deploiement	Faible affectation des ressources et inadéquation des compétences dans le deploiement	Bonne affection des ressources et adéquation des compétences dans le deploiement	Mauvaise gouvernance	Renforcer le contrôle des effectifs	Taux d'accroissement des ressources au secteur de sécurité
		Insuffisance des bâtiments administratifs et de logements	Insuffisance des bâtiments administratifs et de logements	Construction de nouveaux bâtiments administratifs et des logements	Mauvaise gouvernance	Canaliser les deniers publics provinciaux dans les caisses de l'etat	Taux d'accroisement des ressources financières allouées au secteur de sécurité
		Manque d'un charroi automobile pour les services de l'ordre	Manque d'un charroi automobile pour les services de l'ordre	Achat et octroi des engins roulants à suffisance pour les différents services de la sécurité pour chaque coin de la province	Mauvaise gouvernance	Canaliser les deniers publics provinciaux dans les caisses de l'etat	Taux d'accroisement des ressources financières allouées au secteur de sécurité
		Insuffisance d'équipement dans les bureaux	Insuffisance d'équipement dans les bureaux	Equiper suffisamment les différents bureaux des services de sécurité dans les différents coins de la province	Mauvaise gouvernance	Canaliser les deniers publics provinciaux dans les caisses de l'etat	Taux d'accroisement des ressources financières allouées au secteur de sécurité
	Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité	Méfiance de la population face aux services de la sécurité	Présence des agents de la sécurité inspirant l'insécurité dans la population	Confiance de la population envers les agents du secteur de la sécurité	Mauvais traitements et tracasseries infligées à la population	Appliquer les sanctions sur les tracasseurs déclarés. Dénoncer les tracasseurs	Nombre de tracasseurs sanctionnés. Nombre d'alertes émis
		Ramassage sans critère des agents commis à la sécurité	Recrutement des agents sans critères efficaces	Recrutement des agents de la sécurité sur base d'un critère acceptable	Clientelisme glonflement des effectifs	Recrutement objectif et participatif des agents commis à la sécurité. Renforcement du critère de recrutement.	Nombre de recrues conformément au critère.
		Chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité	Chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité	Respect des limites des compétences	Mauvaise gestion du personnel et des structures	Recyclage du personnel commis à la sécurité. Délimiter les secteurs d'intervention et de compétences.	Nombre de personnes recyclées. Taux de respect de compétences

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité.	Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité	Complicité dans certains abus	Complicité dans certains abus	Eradiquer et sanctionner les agents inciviques des rangs du secteur de la sécurité et recompenser les meilleurs agents	Mauvais encadrement (rémunération modique) et manque de rémunération du personnel commis à la sécurité	Rémunérer conséquemment le personnel du secteur de sécurité	Nombre d'agents rémunérés. Taux de croissance de la rémunération (salaire).
		Inefficacité des institutions de la sécurité dans l'éradication de certains groupes nuisibles	Inefficacité des institutions de la sécurité dans l'éradication de certains groupes nuisibles	Renforcer les capacités logistiques et techniques pour les interventions des services de sécurité	Manque de maîtrise des attributions. Complicité dans le chef de certains responsables de la sécurité.	Recyclage du personnel commis à la sécurité. Education à la citoyenneté	Nombre de personnes recyclées.
	Relation avec le système de sécurité et de justice	Conflit de compétence	Conflit de compétence	Respect des limites des compétences	Impunité.	Instaurer le contrôle parlementaire sur les institutions de la sécurité	Nombre de contrôles effectués
		Abus de pouvoir	Abus de pouvoir	Respect des attributions de chaque service de la sécurité et de la justice	Manque de contrôle et de suivi sur les domaines des institutions de la sécurité	Instaurer le contrôle parlementaire sur les institutions de la sécurité	Nombre de contrôles effectués
	Confiance du public dans les institutions du secteur public	Mauvaise utilisation des services de sécurité	Mauvaise utilisation des services de sécurité	Utilisation rationnelle des services de sécurité	Sécurité individuelle primant sur la sécurité de la population	Education à la citoyenneté	Nombre de séance de sensibilisation
		Faible confiance de la population dans les services de la sécurité	Faible confiance de la population dans les services de la sécurité	Franche collaboration entre le public et les services publics de sécurité	Abus des services de sécurité à l'égard de la population	Dénoncer (alerter) les cas d'abus	Nombre de cas dénoncés. Nombre de séances de sensibilisation.
		La population se rend justice	La population se rend justice	Justice distributive	Services de sécurité corrompus	Dénoncer le comportement des acteurs des services de sécurité. Conscientisation de la population	Nombre de séances de recyclages. Moyens logistiques rendus disponibles.
		Faibles capacités opérationnelles des services de sécurité	Faibles capacités opérationnelles des services de sécurité	Capacités opérationnelles des services de sécurité renforcées	Insuffisances de formations. Insuffisance des moyens	Renforcer les capacités des agents et des services de sécurité	Nombre de séances de recyclages. Moyens logistiques rendus disponibles.
		Abus de pouvoir des agents et services de sécurité	Abus de pouvoir des agents et services de sécurité	Respect des limites de pouvoirs des institutions du secteur de la sécurité	Manque de contrôle et suivi dans le chef des agents et services de sécurité	Instaurer un contrôle permanent des actions des agents et services de sécurité, et santions des abus	Nombre de contrôles effectués. Nombre d'agents sanctionnés.

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Relation avec le système de sécurité et de justice	Impunité des institutions du secteur de la sécurité	Services de la sécurité oeuvrant plus pour leur propres compte (sécurité)	Services de la sécurité oeuvrant plus pour leur propres compte (sécurité)	Services de la sécurité oeuvrant plus pour le compte de la population	Absence d'un cadre de concertation services de sécurité - public	Instaurer un cadre de concertation services de sécurité - public	Nombre de rencontres réalisées dans les cadres de concertation
		Violation consciente des droits humains	Violation consciente des droits humains	Respect des droits humains	Manque de contrôle et suivi dans le chef des agents et services de sécurité. Ignorance de la population de leurs droits	Recycler les agents sur les droits de l'homme. Vulgariser les textes sur les droits de l'homme.	Nombre de séances de recyclage des agents. Nombre de séances de vulgarisation des textes.
	Responsabilité des institutions de sécurité et traitement des groupes vulnérables	Faible attention à l'égard des personnes vulnérables	Faible attention à l'égard des personnes vulnérables	Attention soutenue à l'égard des personnes vulnérables	Faible organisations des structures du secteur de sécurité pour la prise en charge des personnes vulnérables	Renforcer les capacités des secteurs de sécurité pour la prise en charge	Nombre des secteurs de sécurité renforcées
		Faible dénonciation des cas de violence	Faible dénonciation des cas de vsbg	Stimuler la dénonciation des cas de vsbg	Impunité. Corruption des agents de la sécurité. Arrangements.	Améliorer les mécanismes d'alertes et de dénonciations des cas de vsbg. Education à la citoyenneté.	Nombre de foyers d'alertes mis en place. Nombre de séances de formations/sensibiliations
		Faible attention accordée à l'utilisation abusive des enfants	Faible attention accordée à l'utilisation abusive des enfants	Mettre un terme à l'utilisation abusive des enfants	Faible maîtrise des secteurs (formels et informels) utilisant les enfants	Identifier les secteurs utilisant les enfants	Nombre de secteurs identifiés
		Faible fonctionnement des mécanismes de protection des personnes vulnérables	Faible fonctionnement des mécanismes de protection des personnes vulnérables	Mécanismes de protection des personnes vulnérables suffisamment fonctionnels	Manque de moyens (logisitiques et financière) pour suivre et accompagner la protection des personnes vulnérables	Renforcer les capacités des secteurs de sécurité pour la protection des personnes vulnérables	Nombre de secteurs renforcés

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Emplois et moyens de subsistance	Cadre politique et environnement favorable pour l'emploi et les moyens de subsistance	Absence des structures.	Absence des structures.	Encadrement, promotion et création des structures d'emplois. Respect du paiment du simg.	Manque d'application des textes légaux règlementaires en matière de l'emploi et de l'administration au niveau de la proince	Amélioration des conditions d'accès à l'emploi et paiement d'un salaire decent.	% D'emplois créés par an et par secteur
		Absence de la sécurité sociale	Absence de la sécurité sociale	Mise en application de textes légaux en matière de sécurité sociale	Mauvaise gouvernance	Faire le plaidoyer auprès des apa	Nombre de séances de plaidoyers
	Quantité et qualité de l'emploi (y compris la productivité agricole)	Niveau de chômage élevé.	Niveau de chômage élevé.	Réduire le chômage et améliorer les salaires en commençant à payer le simg	Mauvaise gouvernance. Absence de l'emploi. Manque d'initiative en matière de l'emploi	Appuyer la relance des secteurs d'emplois (agricole, etc.)	Nombre de séances de plaidoyers
		Disparité de salaire selon catégorie des emplois et non application du simg	Disparité de salaire selon catégorie des emplois et non application du simg	Mise en place de la politique provinciale en matière de protection de l'emploi et réajustement de salaire	Absnece de la prestation sociale	Faire le plaidoyer auprès des apa. Renforcer le partenariat public-privé	Nombre de séances de plaidoyers
		Manque des politiques de l'emploi et de formation au niveau provincial	Manque des politiques de l'emploi et de formation au niveau provincial	Mise en place de la politique provinciale en matière de protection de l'emploi et réajustement de salaire	Conflits inter-institutionnels et interne-communautaire	Faire respecter les textes légaux. Privileger le dialogue	Nombre des emplois créés. Taux de chômage
	Accès aux opportunités / distribution	Ressources humaines vieullissante non qualifiées et mal encadrées	Ressources humaines vieullissante non qualifiées et mal encadrées	Rajeunir et renfocer les capacités des agents de l'etat	Mauvaise gouvernance	Promouvoir les compétances locales	Nombre des agents rajeunis
		Insuffisance des centres de formations professionnelles	Insuffisance des centres de formations professionnelles	Promouvoir la création des centres de formations professionnelles et techniques	Mauvaise gouvernance	Créer les écoles des formations professionnelles	Qualité de formation dispensée, nombre d'écoles de formations professionnelles créées
		Absence des institutions financières pour l'octroi de crédit et au financement du secteur agricole	Présence du projet difid	Promouvoir et appuyer les initiatives sur la création des institutions bancaires et financières dans la province	Mauvaise gouvernance	Appuyer les initiatives privées de la création des institutions financières	Nombre d'institutions fiancières créées et appuyées

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Développement du secteur privé	Créer un environnement favorable au secteur privé	Climat des affaires peu incitatifs	Climat des affaires peu incitatifs	Amélioration de climat des affaires dans la province	Enclavement de la population. Tracasserie administrative	Faire appliquer la règlementation du climat des affaires	Nbres des textes légaux appliqués.
		Faible application des textes légaux	Faible application des textes légaux	Vulgarisation et application intégrales des textes légaux sur le climat des affaires	Manque de volontaire politique. Déficit d'informations en matière de climat des affaires	Définir une bonne politique provinciale et promouvoir le climat des affaires.	Niveaux de réalisation des réformes. Nombre des rencontres avec les apa
		Faible pouvoir d'achat de la population	Faible pouvoir d'achat de la population	Amélioration de la sensibles du pouvoir d'achat de la population	Conflit inter-ethnique. Enclavement et manque de l'électricité, méfiance	Sensibiliser la population en matière de la législation sur le climat des affaires. Faire un plaidoyer pour le dsenclavement de la province. Construire des barrages hydroélectriques dans la province	Nombre des citoyens sensibilisés. Nombre des rencontres entre les parties prenantes
	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Inexistance d'une classe moyenne dans la province	Inexistance d'une classe moyenne dans la province	Création de la classe moyenne dans la province	Manque d'investissement. Manque des institutions de micro-crédits	Installer les entreprises privées et des institutions de micro-crédits	Nombre d'entreprises installées. Nombre d'institutions de micro-crédits installées
		Absence des investisseurs et des expatriers au niveau de la province	Absence des investisseurs et des expatriers au niveau de la province	Promotion du partenariat public et privé, promotion à laparticipation du secteur privé dans l'économie. Mise en place effective du conseil économique et social	Désinteressement du pouvoir politique provincial. Manque et fuite des capitaux. Mœurs et coutumes rectrogrades	Mettre en place un mécanisme d'appui à l'entreprenariat qui comprendrait un package d'instruments financier, d'accompagnement de facilitation d'implantation et d'incitation fiscale. Redynamiser le fonds de promotion industriel. Faire respecter les conventions et contrats signés	Nombre d'emplois créés par secteur privé. Nombre d'industries créées par secteur privé. Niveau de l'emploi
		Faible suivi des activités de fonds de promotion industriel	Faible suivi des activités de fonds de promotion industriel	Faire le plaidoyer sur les activités de fonds de promotion industriel	Manque et fuite des capitaux et mœurs et coutumes rectrogrades	Redynamiser le fonds de promotion industriel. Faire respecter les conventions et contrats signés	Nombre d'industries créées par secteur privé.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Développement du secteur privé		**Faible nombre des emplois dans les secteurs de base**	Faible nombre des emplois dans les secteurs de base	Création des emplois	Mauvaise gouvernance	Créer les emplois dans tous les secteurs	Nbres d'emploi crée
	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	**Accès limité aux crédits**	Accès limité aux crédits	Améliorer les conditions du système d'octroi des crédits	Manque de garantie comme gage.	Privilégier la justice distributive en vue d'offrir la même chance à tous	Volume des crédits allouer à la population
		Absnece d'une politique de protection sociale au niveau provincial	Absnece d'une politique de protection sociale au niveau provincial	Appliquer les réformes encours notamment sur les plans social, juridique, fiscal et économique	Favoritisme, discrimination tribalo-ethnique, clientelisme	Poursuivre les réformes encours en ces matières	Nombre des réformes réalisées
		Insuffisance d'intervention de l'apa provinciale dans la gestion des conflits liés aux ressources naturalles	Insuffisance d'intervention de l'apa provinciale dans la gestion des conflits liés aux ressources naturalles	Assoir la politique adéquate en gestion des ressources naturelles au niveau de la province	Desinstéressement des privés aux opportunités ouvertes. Accès difficile à l'information	Promouvoir les activités des sensibilisations dans le secteur privé	Nombre des séances de sensibilisation
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour gestion des ressources naturelles	Faible exploitation artisanale de minerais par la population	Faible exploitation artisanale de minerais par la population	Améliorer les conditions d'exploitation en modernisant l'exploitation des ressources naturelles à travers les investissements	Conflits inter-institutionnels. Conflits fonciers et inter-communautaires	Respecter les textes légaux. Privileger le dialogue	Niveau de respect des textes légaux. Nombre des séances de travail
		Faible implication de l'etat dans le règlementation et les respects des textes légaux	Faible implication de l'etat dans le règlementation et les respects des textes légaux	Implication des autorités de l'etat en matière de gestion des ressources naturelles au niveau de la province	Manque de la volonté politique	Mettre en place des politiques adéquates pour sécuriser l'exploitation des resssources naturelles	Niveau de respect des textes légaux
		Forte frustration de la population par rapport à l'exploitation des ressources naturelles par les apa	Forte frustration de la population par rapport à l'exploitation des ressources naturelles par les apa	Elaboration des lois qui prennent en compte les désidratas de la population ainsi que le droit coutumier	Non respect de droit coutumier	Appliquer les lois envigueurs en la matière au niveau de la province	Nombre des lois à faire respecter

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Gestion des ressources naturelles	Capacité pour la gestion des ressources naturelles et l'application des contrats	Faible instivessement dans le secteur de ressources naturelles	Faible instivessement dans le secteur de ressources naturelles	Rétablissement et renforcement des services de l'etat sur toute l'étendue de la province	Manque d'équipements et matériels de sécurisation des ressources naturelles	Renforcer mes structures de contrpoles en matière de gestion de ressources naturelles et faire respecter les protocoles d'accord	Nombre des structures de contrôles existants
		Non valorisation des ressources naturelles	Non valorisation des ressources naturelles	Repertoire et identification de toutes les différentes ressources naturelles et surveiller la commercialisation des matières premières et minérales de la province	Manque des resolutions des conflits fonciers, agricoles, forestiers et miniers par l'autorité locale. Manque de moyens et le désintéressement de l'apa	Créer des conditions des affaires pour plus d'investissements	Taux d'accroisseent des investissements publics dans les ressources naturelles
	Performance de la gestion des ressources naturelles	Manque des fonds pour l'exploitation des ressources naturelles	Manque des fonds pour l'exploitation des ressources naturelles	Disponibiliser les moyens conséquents pour l'exploitation des ressources naturelles	Non disponibilisation de ligne budgétaire conséqentes à l'exploitation les ressources naturelles	Mettre en place une stratégie politique appuyant l'exploitation effective des ressources naturelles provinciales	Taux d'exploitation des ressources naturelles
		Persistance de l'exode recrutement de toutes les formes de conflits	Persistance de l'exode recrutement de toutes les formes de conflits	Harmonisation des différents textes légaux et règlementaires; valoriser l'exploitation de nos ressources naturelles afin de diminuer le déplacement de la population causé par le manque agr	Absence d'un cadre de consertation. La reconnaissance de droit coutumier	Renforcer le mécanisme de valorisation des ressources naturelles	Niveau du respect des textes légaux et règlementaire
	Distribution des ressources naturelles	Mauvaise répartition de revenus provenant des ressources naturelles au détrument des autochtones	Mauvaise répartition de revenus provenant des ressources naturelles au détrument des autochtones	Distribution équitable et équilibrée de ressources naturelles pour toutes les catégories de la population	Non prise en compte de revendication de population dans la gestion des ressources naturelles	Accroître l'équité dans la distribution de revenus issus des ressources naturelles	% Des autochtones satisfaits
		Absence d'étude d'exploitation en matière de ressources naturelles	Absence d'étude d'exploitation en matière de ressources naturelles	Prospection et exploitation de service national en vue de quantifier les réserves	Absence de transparence et traçabilité de recettes issues des ressources naturelles	Permettre accès aux ressources naturelles et distribution équitabres des ressources naturelles pour toutes les catégories	Nombre de sites explorés et exploirés

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Production des recettes	Conditions pour la collecte des impôts et des droits de douane	Absence de locaux appropriés,d'outils informatique,-du personnels qualifiés et de moyens de deplacement	Rien n'as changé	Dotter les locaux appropriés ,outils informatique, les moyens de deplacement et un personnel qualifié	Absence de la volonté politique	Faire un plaidoyer auprès des gouvernants	Batiments construits,outil informatique acheté, personnel competent,moyen de transport
		Inexistence du repertoire des assigetis et contribuables	Rien n'as changé	Cartographier les contribuables et les assigetis	Manque des moyens financiers et deplacement	Identification des assigetis et contribuables pour elargir l'assiette fiscale .	Carthographie presenté .
		Inexistence de la culture fiscale	Rien n'as changé	S'acquitter régulierement aux obligations fiscales	Préssion fiscale exagerée,tracasserie fiscale,non vulgarisation de la loi fiscale	Creation d'un guichet unique de perception et vulgarisation de la loi fiscale	Maximisation des recettes et collaboration entre contribuable et services de l' etat.
		Inexistance de traçabilité	Idem	Respect des procedure de perception des impots et taxes.	Non respect des lois et textes legaux en matiere de fiscalité.	Appilcation structe de lois et textes	La procedure de recouvrement respectée.
		Inexistence de la culture fiscale	Rien n'as changé	S'acquitter régulierement aux obligations fiscales	Préssion fiscale exagerée,tracasserie fiscale,non vulgarisation de la loi fiscale	Creation d'un guichet unique de perception et vulgarisation de la loi fiscale	Recettes maximisées.
	Politique fiscale	Non identification des secteurs porteurs de la croissance économique	Rien n'as changé	Identifier tout les secteurs porteurs de la croissance économique	Inssufisance des experts et moyens	Proceder à l'identification des secteurs porteurs de la croissance économique	Rendement economique amelioré.
		Absence d'appui à l'agriculture et l'élevage	Rien n'as changé	Developper l'agriculture et l'élevage dans la province	Non priorisation de l'agriculture et l'élevage dans la province	Insciter l'executif à placer l'agriculture et l'élevage parmis les priorités de la province	Croissance de la production agro-pastorale.
		Insuffisance de quelques édits provinciaux sur la loi fiscale	Rien n'as changé	Etendre les édits sur la fiscalité	Absence de la volonté politique	Faire un plaidoyer auprès de l'organe politique	Nombre des edits disponibles
		Politisation de l'admistration fiscale rendant l'ineffiçaté de la régie provinciale	Pas de politisation	Récrutement sur base de competence et merite	Un recrutement fantesiste et tribale	Intensifier la lutte contre la politisation et le tribalisme	Personnesl efficaces.

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Production des recettes	Capacité de l'administration des impôts et de droits de douane	Chevauchement des administrations fiscales (nationales et provinciales) causant la tracasserie fiscale	On était sans chevauchement	Recouvrement des recettes separées selon les niveau (nationales et provinciales)	Non separation des recettes nationales et provinciales	Clarifier des attributions et la competence	Attributions et competances respectés .
		Insuffisance des réssources humaines et materielles	Pas de changement	Renforcement de capacités et bonne gestion des ressources humaines et materieles par les services habiletés	Non renforcement des capacités et non équipement	Identifier les inssufissances, proceder au recritement, equipement et reforcement de capacité pour la bonne gestion des materiels	Nombres des peresonnels formés, nombre d' equipement augmenté,gestion rationnelle
	Performance de l'administrationn des impôts et des droits de douane	Non respect du circuit de la chaine de recettes	Rien n'as changé	Instaurer la traçabilité	Faible collaboration entre les regies et les services	Mise en place de la chaine chaine des recettes	
		La fraude , evasion fiscale et corruption	Rien n'as changé	Bonne canalisation des recettes dans la caisse de l'état	Manque de motivation	Combatre les antivaleurs	
		Budgetisation des taxes non mobilisable sans tenir compte de pouvoir d'achat de la population	Rien n'as changé	Adapter la nommenclature des impots et taxe en tenant compte du pouvoir d'achat de la population	Multiplicité de taxe,tracasserie fiscale,pression fiscale	Vulgariser la nommenclature avant toute perception des impots et taxes et les lois fiscales	
Administration publique	Gestion des finances publiques et approvisionnement	Mauvaise affectation des ressources financieres de l'etat	Rien n'as changé	Affectation rationnelle des ressources financieres de l'etat	Absence de la volonté politique,manque des personnes competants dans la matiere	Appliquer les lois et textes regissant la gestion de finance publique	
		Inexistence des structures locales de passation de marchés publiques	Rien n'as changé	Creation des structures et respect des normes de passation des marchés publiques	Absence des organes des passations des marchés publiques	Vulgariser les procedures et les lois relatives au marché publique	
		Mauvaise volonté et envoie irrégulier de la retrocession par le pouvoir central	Rien n'as changé	Susciter la volonté du pouvoir central et la regularité dans l'envoi de la retrocession	Manque de volonté politique	Faire un plaidoyer au prés du pouvoir central	
		Insuffisance d'un personnel competent et formé	Rien n'as changé	Personnel formé et compétent	Interference politique et absence de profil	Promouvoir la creation des structures de l'emploie	

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Administration publique	Gestion des ressources humaines	Viellissement du personnel dans l'admistration publique locale	Rien n'as changé	Rajeunir l'administration	Absence de la volonté politique,et absence des moyens financier	Accelerer le processus de mise en retraite	
		Non budgetisation du personnel et médiocrité du salaire	Rien n'as changé	Ameliorer les conditions salariales et budgetisation des personnels impayés	Budget moins constistant	Augmenter le budget	
	Responsabilité, transparence et intégrité dans la fonction publique	Absence de la confiance de la population envers les dirigents	Rien n'as changé	Promouvoir la transparence	Recettes mal collectées, mal canalisées et gerer de manière peu performantes et moins participatives	Suivi d'un processus de recouvrement de recettes par le contrôle citoyen.	Nombre des contrôles effectués.
		Ineficacité de la gestion de finance publique	Rien n'as changé	Rendre la gestion adequate et efficace	Mauvaise gouvernance dans économie.	Application rigoureuse des textes legaux à la matiere	Nombre des textes legaux misent en application.
		Elaboration d'un édit sur la reduction de comptes	Absence d'édit	Poursuivre le processus d'elaboration de compte	Non application des textes à la matiere	Faire appliquer et respecter les textes legaux	
Fourniture des services	Cadre réglemantaire (rôle de l'etat dans la fourniture des services)	Insufisancede la presence de l'etat en matiere de distribution des services de base	Rien n'as changé	Presence totale de l'etat en matiere de fourniture de service de base	Absence des lignes budgetaire dans le budget national et provincial dans la fournitures des services de base	Faire un plaidoyer au- pres de l'autorité budgetaire tant provinciale que nationale.	Nombre des reunions tenues.
		Eau	Non existence	Non existence	Manque du financement facture impayée cout d'exploitation élevée,vetustée de l'outils de production	Elargissement du reseau dans des grandes villes et centre, deservir le monde rural en forage hydraulique et amenagement de source d'eau	Nombre d'abonnés raccordés au niveau des villes et territoires ,nombre des puits forés et nombre des sources réamenagées dans les milieux ruraux.
		Electricité	Etudes menées sur la construction du barrage lukashiyi	Electrifier les grandes villes(kabinda et muene ditu)	Manque du financement et d'harmonie des institutions dans la province	Construction du barrage de lukashiyi et kafumbu	Barrage construit et nombre d'abonnés
		Education	Meilleure	Une bonne qualité de l'éducation	Impayement et modiciter du salaire du personnel enseignant,absence des cicursales des banques commerciales luilu,ngandajika et lubao	Ameliorer les conditions salariales, assouplir le système de paie, combattre les maux qui rongent l'éducation,faire le plaidoyer pour la gratuité de l'einsegnement.	Qualité amiliorée, evaluation de niveau de l' apprenant

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		Indicateurs
					Facteurs de risques	Actions à mener	
Fourniture des services		Sante	Cahotique	Bonne qualité des soins	Insuffisance d'équipement et d'infrastructures sanitaires,impayements et modicité de salaire ,manque de renforcement de capacité,pauvreté(manque de pouvoir d'achat par la communauté)	Constructruire les infrastructures bien équipées,ameliorer les conditions salariales du personnels soignant,renforcer les capacités,encourager la creation des mutuelles de santé dans la province	Bonne suivi et nombre elevé des malades geurris
	Capacité pour la fourniture des services	Insuffisance des ressources humaines	Rien n'as changé	Disponibilité des ressources humaines	Récrutement fantaisiste,politisation de l'administration	Mettre en place une politique de recrutement objectif basée sur l' ethique et la competance.	Nombre des personnels qualifiés et competants.
		Insuffisance des infrastructures	Rien n'as changé	Acquerir les infrastructures pour tout le service de base	Absence des ressources financieres stables	Faire un plaidoyer aupres du gouvernement national que provincial et aupres du ptf	Nombre des infrastructures acquises .
		Insuffisance des ressources financieres	Rien n'as changé	Accroitre les ressources financieres propres et les stabiliser.	Mauvaises politique fiscale (coulage des recettes de l' etat)	Amelioration du climat des affaires	Croissance de nombre des enteprises ou investisseurs implantés dans la province .

ANNEXE 2. MATRICE DE FRAGILITÉ

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Accord politique	Processus de paix et de dialogue politique	Non respect strict des accords de paix	Que les gens vaguent à leurs préoccupations librement	Conférence de paix à kananga établi						2	* Faire respecter la loi coutumière. * Eviter la politisation de la jeunesse,	Nbres d'armes detruites et fetiches confusqués
		Appropriation par des faiseurs d'opinion sur le bien fait de vivre ensemble	Respect de la loi sur le pouvoir coutumier	Persistance de conflits de terre et de pouvoir coutumiers						1	Mettre en place des cadres de concertation de règlement. Sensibilisation de la population sur le bien fondé de vivre ensemble	Nbre des conflits resolus
		Demander les asbl de ne pas vivre dans l'idéologie des autres	Que la société civile joue pleinement son rôle	Société civile: cataliseur du dialogue entre de gouvernants et des gouvernés						3	Renforcer de la capacité des membres de la société civile	Nbres d'ong opérationnelles et organisés,
	Accord sur la division du pouvoir/lutte pour le pouvoir	Respect des attributions	Restaurer l'harmonie 4 les institutions	Manque d'harmonie entre les 2 institutions						1	Faire un lobing auprès du premier vice ministre	Nbre des séances pleinières tenues,
		Respect de la constitution	Présence des communes et leurs brougoumestres	Existence de la ville de kabinda et subdivision incorrecte						2	Organiser les elections municipales et locales	Nbre des bourgemestres et des élus locaux dans la ville de kabinda,
		Retrograder	Integration de la femme dans la prise des décisions	Faible représentantivité des femmes dans les centres de prise de décision.						1	Respect des textes sur la parité et accords en la matière.	Nbre des femmes qui siègent dans le cerle de prise de décision

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Accord politique		Respect des instrucions emanant de la hiérarchie	Reprise des activités de l'assembléé provinciale	Suspension jusqu'à nouvel ordre des activités de l'assemblée provinciale						1	La volonté du chef de l'etat	
	Présence territoriale de l'etat (relations centre-périphérique)	Pas de programmation par le pouvoir provinciale	Elargir la dotation jusqu'aux etd	Quelques entités administratives dotées de moyen de transport						3	Insérer ce projet dans le budget de la province	Nbres des véhicules acheteés pour les etd
		Respect de la constitution	Organisation des éléctions locales et municipales	Absence des organes délibérant dans les etd						1	Que la ceni finalise l'organisation des elections,	Nbres elus locaux après les élections locales, urbaines et municipales,
			L'envoi regulier de la subvention majorée par le pouvoir central	Dysfonctionnement de territoire par manque de subvention						1	Faire un plaidoyer au pouvoir central pour la regularité et la majoration de la subvention	Nbres des mois et taux de subvention augmentés
	Environnement propice à la participation politique	Non respect des lois et textes règlementaires regissant les libertés politiques	Respecter toutes les libertés telles qu'inscrite par la constitution	Intolérence politique						2	Sensibiliser les acteurs politique à la culture de la tolérence	Nbres d'acteurs sensibiliser,

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimensions	Sous-dimen-sions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actu-elle	Phase 1: crise	Phase 2: re-construction & réforme	Phase 3: sta-bilisation	Phase 4: transforma-tion	Phase 5: résil-ience	Echelle	Activités recom-mandées	Indicateurs au niveau du pays
Processus politiques et institutions	Environnement propice à la partici-pation politique	Eviter la politisation	Respect des textes légaux en matière de la décentralisation	Mauvaise com-préhension de la décentralisation						1	Renforcer les capacités des ani-mateurs des etd	Nbre des respons-ables des etds formés
		Eviter la violation des textes et des lois	Que l'espace soit ouvert à tout le monde	Message de l'op-position n'est pas bien acceuilli						1	Respecter la lib-erté d'expression	Nbre d'organisa-tion de l'opposi-tion acceptée par le pouvoir
	Représentation inclusive dans les institu-tions de l'etat	Que la polique cesse de se meler dans les recrutements des agents et cadres de l'administration publique	Respect du statut regissant les agents de carrière des services pub-lics de l'etat	Non respect des textes des lois en matière de recrutement dans l'administration						1	Créer d'une structure ad hoc chargée de recruter con-formément aux dispositions	Nbre des agents recruter con-formement à la loi
		Préjugés et autres considération néga-tive à la femme	Voir les nombres élevé des femmes dans l'a.P	Effectif très reduit d'agents sexe feminin dans l'a.P						1	Sensibiliserla communauté et la femme elle-même au respect dela parité càd sur leurs droits	Nbre des femmes qui occupent des postes de respons-abilit dans l'ap,,
		Eviter l'arbitraire	Tenir compte de l'équilibre géopolitique competitif	Pas d'équilibre géopolitique dans l'administration publique de la province						1	Lutter contre le clientelisme,le népotisme,le tribalisme	
	Equilibre de l'exécutif	Eviter les motions de complaisence	Traitement avec équité	Ingerence , com-plaisance, trafic d'influence						1	Reprimer les au-teurs de chaque institution d'abus de pouvoir ,de corruption,de détournementdes derniers publics	Nbre de cas rep-rimés

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Processus politiques et institutions	Equilibre de l'exécutif	Présence de l'assemblée provinciale	Faire respecter les attributions de chaque institutions	Instabilité de l'exécutif provincial causer par l'interférence politique						1	Plaidoyer à faire auprès du bureau de l'assemblée provinciale pour l'examen des notions	Nbre des sanctions infligés à l'exectif
		L'interference des hommes politiques , non respect des textes légaux	L'harmonie au sein de l'executif provincial	Climat malsain au sein de l'executif provinciale						1	Faire respecter l'unité de commandement et des textes ayant trait au fonctionnement du gouvernement provincial, implication de l'autorité national	
Relations sociales	Relations entre les groupes		L'interêt de la province doit primer	Interêt de la province sacrifiés au détrument de l'interêt privé						1	Sanctionner les auteurs des abus	Nbres des responsables sanctionnés
		Eviter les anti-valeurs, corruption, détournement,abus et eccès de pouvoir	Que la paix règne dans toute les entités	Entretien des milices par les chefs coutimiers dans certainnes entités						1	Dementeler les milices entretenues par certain chef coutumier	Nbres des milices dementeler
		L'impunité	Les peuples doit vivre en communion	Jeunesse abandonnée						1	Faire un plaidoyer auprès du ministère de la jeunesse pour la mise en place des structures d'encadrement effectif des jeunes	Nbre des structures crées
			Revivre cette cohabitation	Non cohabition des communautés de la province						1	Respect des règleset des lois en matière	Nbres des litiges reglés

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Relations sociales	Processus pour la réconciliation et la résolution de différends locaux	Respect des règleset des lois en matière	Mise sur pied d'un mécanisme de prévention et de resolution des conflits	Inexistance d'un cadre de concertation de resolution des différents						1	Mettre en place d'un cadre de concertation de resolution des differents,	Cadre de concertation mise en place,
		Se surpasser pour contourner l'influence politicienne		Non cohabition des communautés de la province						1	Mettre en place un cadre de concertation entre les communautés,	Cadre de concertation mise en place,
				Inexistance d'un cadre de concertation de resolution des différents						1	Mettre en place un cadre de concertation et de sensibilisation des communautés.	Cadre de concertation mise en place,
	Qualité et diversité des organisations de la société civile			La formation des animateurs du cadre des concertations et de résolution des différents							Accroitre la sensibilisation à la population,	Nbres des groupes armes sensibiliser
			Société civile efficace au service de la population	Absence d'une société civile efficace, capable de défendre les interêts						1	Mise en place d'une commission pour la reconciliation	Nbre des litiges reglées,
		Voir les asbl et ongd membles au règle avec la loi	Société civile efficace au service de la population	Société civile manipulée et ambisieuse						1	Créer d'un mécanisme de prévention de conflit	Nbres des structures crées,
		Neutralité de la société civile		Faible capacité technique, organisationnelle et financières des osc de la province de lomami						1	Augmenter les capacités des osc,	Nbres des osc organisées et opérationnelles
TOTAL										1,12		

PSG 2 - SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de sécurité	Intensité de la violence	Pauvreté généralisée. Désoeuvrement des jeunes.	Eradication des vols. Installation des bureaux de s/ciat des la police dans les milieux à recrudescence de violence	Recrudescence des vols et vols à mains armées						1	Promouvoir les investissements générateurs d'emplois decents	Nombre d'emplois crées
		Faiblesse de l'etat/ services de sécurité. Faible allocation des ressources aux secteurs de la sécurité	Arrêt des assassinats et extorsions. Installation des bureaux de s/ciat des la police dans les milieux à recrudescence de violence	Assasinats et extorsions						1	Renforcer les moyens des services de sécurité	Nombre des services de sécurité renforcés en moyens
		Intolerence politique	Inexistence d'arrestations arbitraires	Arrestations arbitraires						1	Dénoncer les arrestations arbitraires. Sanctionner les acteurs	Nombre de dénonciations
		Intolerence politique	Arrêt total de la repression des manifestations pacifiques. Encadrement des manifestaions en respectant la constitution	Repression et interdiction des manifestations et communication dans les médias publiques des acteurs politiques des opposants et des osc						1	Promouvoir la culture et la conduite démocratique à travers l'éducation civique et électorale	Nombre de manifestations publiques non reprimées
	Fréquence de la déstabilisation transfrontalière			Frontières avec les provinces limitrophes stables						5		

PSG 2 - SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de sécurité	Rôle de l'état et des acteurs non étatiques	Non respect et mauvaise application des lois. Corruption. Détournement des ressources. Utilisation irationnelle du personnel commis à la sécurité. Faible équipement des services de sécurité	Renforcement de l'autorité de l'etat	Faiblesse de l'autorité des services de sécurité de l'etat						1	Renforcement des capacités des acteurs de la sécurité sur tous les plans et à tous les niveaux.	Nombre d'acteurs des servces de sécurité formés
		Faiblesse de l'autorité de l'etat dans certains coins de la province. Insécurité. Faible rémunération du personnel commis à la sécurité.	Suppression des barrières fantaisistes	Erection de nombreuses barrières illégales sur des routes dans plusieurs endroits de la province						1	Suppression des barrières fantaisistes. Sanctionners les sujets récalcitrants	Nombre de barrières illégales supprimées à travers la province. Nombre d'acteurs recalcitrants sanctionné
		Faiblesse de l'autorité de l'etat. Ingérance de la politique dans les affaires coutumières. Partage non-équitable des ressources naturelles	Eradication des foyers de conflits à travers la province	Persistance des foyers de conflits fonciers et de pouvoir coutumier dans plusieurs coins de la province						1	Vulgariser la loi foncière et le droit coutumier. Installer les comités d'alertes précoces . Sensibiliser sur la résolution pacifique des conflits	Nombre de séances de vulgarisations sur la loi foncière et droit coutumier. Nombre de comités d'alertes précoces installés. Nombre de séances de sensibilisations sur la cohabitation pacifique réalisées

PSG 2 - SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de sécurité	Rôle de l'état et des acteurs non étatiques	Impunités des agents publics	Disparition des tracasseries administratives et policières	Tracasseries administratives et policières à travars la province						1	Sanctionner les recalcitrants et auteurs de tracasseries. Respecter la nomenclature des taxes légales. Ne pas affecter les nouvelles unités non payées à des postes de contrôle	Nombre de recalcitrants sanctionnés. Nombre de vérifications effectuées. Noùbre de nouvelles unités mécanisées et payées. Taux des plaintes de la population contre les tracasseries par les agents des services de sécurité
		Conflits de leadership	Adhésion des osc à la sociécivile	Politisation à outrance des osc						1	Respect de la loi 004 du 20 juillet 2001 organisant les activités de la société civile	Nombre d'osc qui respectent la loi 004. Nombre d'osc qui adhèrenet à la société civile
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité.	Ressources humaines et matérielles et gestion.	Niveau de formation des agents recrutés très bas. Inadéquation des qualifications des agents par rapport aux postes occupés.	Bonne maitrise des attributions	Faible maitrise des attributions						1	Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des services de sécurité	Taux de satisfaction de la population par rapport au comportement des agents de l'ordre
		Affectations inéquitable du personnel dans les postes et services	Bonne repartition des services de l'ordre dans les différents coins de la province	Concentration des services de l'ordre dans le chef-lieu de la province et ceux des territoires						1	Affectation équitable des agents dans les territoires et secteurs. Recrutement de nouveaux agents basé sur la compétence.	Nombre d'agents repartis par territoire et secteur. Nombre d'agents compétents recrutés

PSG 2 - SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité.	Ressources humaines et matérielles et gestion.	Mauvaise gouvernance	Bonne affection des ressources et adéquation des compétences dans le deploiement	Faible affectation des ressources et inadéquation des compétences dans le deploiement						1	Renforcer le contrôle des effectifs	Taux d'accroissement des ressources au secteur de sécurité
		Mauvaise gouvernance	Construction de nouveaux bâtiments administratifs et des logements	Insuffisance des bâtiments administratifs et de logements						1	Canaliser les deniers publics provinciaux dans les caisses de l'etat	Taux d'accroissement des ressources financières allouées au secteur de sécurité
		Mauvaise gouvernance	Achat et octroi des engins roulants à suffisance pour les différents services de la sécurité pour chaque coin de la province	Manque d'un charroi automobile pour les services de sécurité						1	Canaliser les deniers publics provinciaux dans les caisses de l'etat	Taux d'accroissement des ressources financières allouées au secteur de sécurité
		Mauvaise gouvernance	Equiper suffisamment les différents bureaux des services de sécurité dans les différents de la province	Insuffisance d'équipement dans les bureaux						1	Canaliser les deniers publics provinciaux dans les caisses de l'etat	Taux d'accroissement des ressources financières allouées au secteur de sécurité
		Mauvais traitements et tracasseries infligées à la population	Confiance de la population envers les agents du secteur de la sécurité	Méfiance de la population face aux services de la sécurité						2	Appliquer les sanctions sur les tracasseurs déclarés. Dénoncer les tracasseurs	Nombre de tracasseurs sanctionnés. Nombre d'alertes émis

PSG 2 - SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité.	**Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité**	Clientelisme glonflement des effectifs	Recrutement des agents de la sécurité sur base d'un critère acceptable	Ramassage sans critère des agents commis à la sécurité						2	Recrutement objectif et participatif des agents commis à la sécurité. Renforcement du critère de recrutement.	Nombre de recrues conformément au critère.
		Mauvaise gestion du personnel et des structures	Respect des limites des compétences	Chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité						1	Recyclage du personnel commis à la sécurité. Délimiter les secteurs d'intervention et de compétences.	Nombre de personnes recyclées. Taux de respect de compétences
		Mauvais encadrement (rémunération modique) et manque de rémunération du personnel commis à la sécurité	Eradiquer et sanctionner les agents inciviques des rangs du secteur de la sécurité et recompenser les meilleurs agents	Complicité dans certains abus						1	Rémunérer conséquemment le personnel du secteur de sécurité	Nombre d'agents rémunérés. Taux de croissance de la rémunération (salaire).
		Manque de maîtrise des attributions. Complicité dans le chef de certains responsables de la sécurité.	Renforcer les capacités logistiques et techniques pour les interventions des services de sécurité	Inefficacité des institutions de la sécurité dans l'éradication de certains groupes nuisibles						2	Recyclage du personnel commis à la sécurité. Education à la citoyenneté	Nombre de personnes recyclées.
	Relation avec le système de sécurité et de justice	Impunité.	Respect des limites des compétences	Conflit de compétence						2	Instaurer le contrôle parlementaire sur les institutions de la sécurité	Nombre de contrôles effectués

PSG 2 - SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité		Manque de contrôle et de suivi sur les domaines des institutions de la sécurité	Respect des attributions de chaque service de la sécurité et de la justice	Abus de pouvoir						2	Instaurer le contrôle parlementaire sur les institutions de la sécurité	Nombre de contrôles effectués
	Confiance du public dans les institutions du secteur public	Sécurité individuelle primant sur la sécurité de la population	Utilisation rationnelle des services de sécurité	Mauvaise utilisation des services de sécurité						2	Education à la citoyenneté	Nombre de séance de sensibilisation
		Abus des services de sécurité à l'égard de la population	Franche collaboration entre le public et les services publics de sécurité	Faible confiance de la population dans les services de la sécurité						2	Dénoncer (alerter) les cas d'abus	Nombre de cas dénoncés
		Services de sécurité corrompus	Justice distributive	La population se rend justice						2	Dénoncer le comportement des acteurs des services de sécurité. Conscientisation de la population	Nombre de cas dénoncés. Nombre de séances de sensibilisation.
		Insuffisances de formations. Insuffisance des moyens	Capacités opérationnelles des services de sécurité renforcées	Faibles capacités opérationnelles des services de sécurité						2	Renforcer les capacités des agents et des services de sécurité	Nombre de séances de recyclages. Moyens logistiques rendus disponibles.
		Manque de contrôle et suivi dans le chef des agents et services de sécurité	Respect des limites de pouvoirs des institutions du decteur de la sécurité	Abus de pouvoir des agents et services de sécurité						2	Instaurer un contrôle permanent des actions des agents et services de sécurité, et santions des abus	Nombre de contrôles effectués. Nombre d'agents sanctionnés.

PSG 2 - SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Impunité des institutions du secteur de la sécurité	Absence d'un cadre de concertaion services de sécurité - public	Services de la sécurité oeuvrant plus pour le compte de la population	Services de la sécurité oeuvrant plus pour leur propres compte (sécurité)						2	Instaurer un cadre de concertaion services de sécurité - public	Nombre de rencontres réalisées dans les cadres de concertation
		Manque de contrôle et suivi dans le chef des agents et services de sécurité. Ignorance de la population de leurs droits	Respect des droits humains	Violation consciente des droits humains						2	Recycler les agents sur les droits de l'homme. Vulgariser les textes sur les droits de l'homme.	Nombre de séances de recyclage des agents. Nombre de séances de vulgarisation des textes.
	Responsabilité des institutions de sécurité et traitement des groupes vulnérables	Faible organisations des structures du secteur de sécurité pour la prise en charge des personnes vulnérables	Attention soutenue à l'égard des personnes vulnérables	Faible attention à l'égard des personnes vulnérables						2	Renforcer les capacités des secteurs de sécurité pour la prise en charge	Nombre des secteurs de sécurité renforcées
		Impunité. Corruption des agents de la sécurité. Arrangements.	Stimuler la dénonciation des cas de vsbg	Faible dénonciation des cas de vsbg						2	Améliorer les mécanismes d'alertes et de dénonciations des cas de vsbg. Education à la citoyenneté.	Nombre de foyers d'alertes mis en place. Nombre de séances de formations/ sensibiliations
		Faible maîtrise des secteurs (formels et informels) utilisant les enfants	Mettre un terme à l'utilisation abusive des enfants	Faible attention accordée à l'utilisation abusive des enfants						1	Identifier les secteurs utilisant les enfants	Nombre de secteurs identifiés
		Manque de moyens (logisitiques et financière) pour suivre et accompagner la protection des personnes vulnérables	Mécanismes de protection des personnes vulnérables suffisamment fonctionnels	Faible fonctionnement des mécanismes de protection des personnes vulnérables						1	Renforcer les capacités des secteurs de sécurité pour la protection des personnes vulnérables	Nombre de secteurs renforcés
TOTAL										1,11		

PSG 3 - JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de justice	Accès à la justice	Conditions socio-économiques de la province et manque d'infrastructures	Installation effective et composition complète des juges	Insuffisance des juges dans les tribunaux de paix.						1	Plaidoyer pour amélioration de conditions de vie des magistrats	X nombres de plaidoyers à l'endroit des autorités compétentes
		Conditions socio-économiques difficiles des justiciables	Accroitre l'accès de nombre de populations aux instances judiciaires	Faible rapprochement des justiciables aux instences judiciaires						2	Plaidoyers au près de l'autorité compétente pour sanctionner les auteurs	X nombres de plaidoyers à
		Distance par rapport aux lieux des installations des juridictions	Augmentation de nombre de tribunaux	Faible nombre de juridictions d'ordre judiciaire						2	Plaidoyers à l'endroit des organes compétents	X nombre de plaidoyers sont ouverts
	Indépendance du processus judiciaire	Ignorance du politque dans le judiciaire. Faible rémunération des magistrats	Renforcement des autorités judiciaires face aux influences extérieures	Faiblesse d'autorité jiciaire face aux influences extérieures						2	Sanctionner les magistrat corrompu. Améliorer les conditions socio-économiques des magistrats	X nombre de magistrats et/ ou juges récusés. X nombre de membres de l'éxécutif sanctionnés par la justice pour indélicatesse dans leurs comportements. Augmentation du taux de % de rémunération des juges et/ magistratslors de l'élaboration du budget.

PSG 3 - JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de justice	Indépendance du processus judiciaire	Difficulté par rapport à la prise en charge des magistrats et du personnel judiciaire	Installation des juridictions relatives aux compétences, à l'organisation, fonctionnement de l'ordre judiciaire cfr la loi n° 13/011-b du…/…../2011 Portant organisation, fonctionnement et compétences de juridictions de l'ordre judiciare	Dysfonctionnement des juridictions dû à l'absence des juges						1	Faire les plaidoyers au près de l'autorité compétente pour augmentation le budget du scteur de la justice en vue d'entrainer l'efficacité dudit appareil.	X nombre de recontres avec les autorités compétentes en la matière.
		Jugements rendus en violation des lois et des procédures. Actions mal dirigées.	Instruction des dossiers judiciaires en vertu de compétences matérielles	Incompétence matérielle des jurictions de droit						1	Vulgariser les lois et respect strict des procédures	X nombre de lois vulgarisées et suivi régulier des procédures.
	Justice transitionnelle	Iinstruction des dossiers penaux par des agents sans qualité ni compétence. Justicedébarrassée de toute connaissance de droit.	Connaisance de la loi. Confiance de la population à la justice	Ignorance de la loi						1	Vulgaser les lois et rapprocher les institutions judiciaires dans les milieux ruraux. Decourager les non compétents et sans qualité.	Nombre de séances des sensibilisations réalisées.

PSG 3 - JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de justice	Justice transitionnelle	Non permanance des juges. Non respect des procédures. Inéquité dans la distribution de la justice.	La célérité dans le traitement des dossiers judiciaires	Non application des principes du droit commun						2	Sensibiliser la population. Sanctionner les auteurs d'inéquité.	Nombre de séances des sensibilisations réalisées.
		Pas de traçabilité dans la gestion et de l'affectation des amandes infligées. Recidivisme dans la commission de mêmes faits troublant l'ordre public.	Suppression de la jstice traditionnelle; car, fondée sur l'équité de non compétents	Inéfficacité des décisions						2	Identifier et sanctionner les auteurs en renforçantla crédibilité du système judiciaire	X nombre de décisions rendus sont annulées
	Relation entre les systèmes de justice traditionnelle et formelle.	Disparition de la tradition	Conformité à la volonté du législateur congolais (à la loi)	Plus de relation entre les deux						1	Ouvrir des plaidoyers en faveur des notables juges assesseurs du lieu dela commission des faits et lesur identification.	X nombre de tribunaux adoptent l'initiative à travers la province de lom ami
		Volonté politique. Situation socio-économique devenue très difficile pour l'encredrement des magistrats.	Augmenter sensibilement l'effectif (cfr organigramme)	Insuffisance de magistrats						2	Ouvertuture des plaidoyers au près des organes compétents.	Effectif suffisant des magistrats à dans les juridictions de l'ordre judiciaire
		Manque de moyens et de la volonté politique.	Augmentation de nombre de personnel penitentiaire.	Faible nombre du personnel pénitentiaire						1	Faire recruter par la province, les agents pénitentiares.	Nombre d'agents repondant à l'organigramme en la matière
		Manque de moyens et de la volonté politique.	Avoir un personnel compétent.	Faible formation du personnel de la justice						2	Renforcer les capacités du personnel de la justice	Nombre du personnel judiciaire formé

PSG 3 - JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimen-sions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actu-elle	Phase 1: crise	Phase 2: re-construction & réforme	Phase 3: sta-bilisation	Phase 4: transforma-tion	Phase 5: résil-ience	Echelle	Activités recom-mandées	Indicateurs au niveau du pays
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice.		Discrimination lors durecrutement. Manque de renforce-ment decapacité en faveur du personnel de la justice	Avoir des agents qui requiert une culture manageri-ale epprouvée	Faible culture managériale des animateurs de l'appareil judiaire						1	Recruter de façon objective	Nombre d'agents de secteur de la justice récrutés de façon objective
	Transparence et responsabilité	Volonté politique de l'autorité de régulation	Reouverture de l'assemblée de la province	Fermeture de l'assemlée provin-ciale						1	Poursuivre le plaidoyer jusqu'à la reouverture de l'assemblée provinciale de lom ami	L'assemblée provinciale de la province de lom ami est reouverte
		Volonté politique du pouvoir central du pays	Reouverture de l'assemblée pro-vinciale en vue de produire les édits pour le décolage de la justice dans ladite province.	Carrence d'édits en matière de jus-tice et de droits humains						1	Poursuivre les actions de plaidoyers en vue d'inciter l'autorité régalienne à reou-vrir l'assemblée de la province sous examen	Nombre d'édits en matière de justice disponibles dans la province de lom ami
		Absence de sanc-tions à l'encontre des auteurs . Conditions so-cio-économiques de corps judiciaire de la province de lom ami	Respect d'ethique et déonthologie professionnelle	Clientelisme dans les responsabil-ités des opj et des magistrats						1	Infliger la sanc-tion au récalci-trant identifié. Améliorer les conditions de vie du corps judiaire basé à travers la province de lomami.	X nombre reduit de la pratique clientelle
	Confiance du public dans les institutions de justice	Conditions so-cio-économiques du corps judiciaire basé dans la province de lomami. Corps judiciaire mal formé. Mauvais récrute-ment du personnel judiciaire.		Inéfficacité des décisions						2		

PSG 3 - JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice.	Confiance du public dans les institutions de justice	Non observation stricte de la nomenclature	Respect de la nomenclature en la matière	Amendes non conformes ni à la lois ni à la nomenclature						1	Sanctionner les auteurs	X nombres de recalcitrants sanctionnés
		Absence prolongée des juges. Incompétence dans le chef de ceux qui disent le droit à travers la province	Célérité dans le traitement des dossiers	Lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires						1	Faire appliquer la loi en la matière. Améliorer les conditions de vie en faveur des distributeurs de la justice. Renforcer les capacités du corps judiciaire prestant dans la province de lom ami.	Nombre d'agents du corps judiciaire sanctionnés en matière d'abus dans les juridictions basées dans la province de lom ami. Nombre d'agents d'ordre judiciaire recyclés.
		Conditions socio-économiques du corps judiciaire basé dans la province de lomami. Corps judiciaire mal formé. Mauvais récrutement du personnel judiciaire.	Impartialité dans la distrubition de la justice	Partialité des juges et magistrats dans leur dire et des instructions des dossiers judiciaires						2	Améliorer les conditions de vie socio-économiques en faveur du corps judiciaire. Récruter objectivement les agents du corps judiacire au sein de la province.	Taux d'augmentation du barême salarial du corps judiaciare de la province de lomami. X nombre du personnel renforcé. Statistique du personnel récruté de façon objective.
		Influence extérieure. Incométance dans le chef de ceux qui disent le droit.	Célérité dans le traitement des dossiers	Lenteur dans le traitement des dossiers judiciaires						2	Faire appliquer la loi en la matière. Améliorer les conditions de vie en faveur des distributeurs de la justice. Renforcer les capacités du corps judiciaire prestant dans la province de lom ami.	Nombre d'agents judiciaires recyclés. Taux accru du barême salarial en faveur du corps judiciaire. X nombre de cas composant le corps judiciaire sanctionnés en matière d'abus dans la province.

PSG 3 - JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité	. Efficacité des institutions de justice	Trafic d'influence	Respect de la procédure à engager	Violation de la présemption d'innocence d'incarceration avant jugement						1	Suivre la pratique procédurale en la matière. Vulgariser le code d'éthique et déontologie.	% Accru des agents du secteur de justice de la province de lom ami pratiquent leur profession dans la légalité.
		Recidivisme des actes de vandalisme à travers la province de lom ami	Perenisation de la pratique	Banissement des actes de torture- dans les pratiques de la justice dans la province de lom ami						4	Rédynamiser les initiatives	% Statistique sur temoignages diffevers des victimes dedetention arbitraires à travers la province de lom ami
	Traitement des groupes vulnérables	Encadrement effectif des detenus hebergés dans des maisons incarcerales	Amélioration des conditions de vie des detenus	Processus d'encadrement des detenus dans des maisons incarcerales						2	Augmentation du budget à allouer aux maisons incarcerales et du personnel pénitentiaire	Nombre de cellules réhabilitées.
		Discrination. Mauvaise foi dans le chef des organes	Traitement légal et égal	Inéfficacité dans le respects des droits des citoyens						2	Sanctionner les auteurs des actes de genre	X nombre de cas sanctionnés.

PSG 3 - JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Traitement des groupes vulnérables	Non respect de la loi. Chosification de groupes vulnérables par les auteurs d'abus.	Respect de la dignité humaine à l'endroit de femmes et des mineurs	Un éveil citoyen contre les violences sexuelles						2.00	Sensibiliser les groupes vulnérables(cas de femmes) tout evulgarisant les lois sur les violences sexuelles.	Statistique de séances des sensibilisations réalisée. X nombre de lois vulgarisées aux profit des personnes vulnérables(cas de la femmes).
		Potentialité économiques de la province de lom ami	Avoir des infrastructures appropriées pour cette population	Manque d'infrastructures propres aux catégories des personnes vulnérables (cas de mineur)						1	Revoir à la hausse le budget à effecter aux maisons incarcerales. Rechercher les partenaires techniques financiers pour appui efficaces au secteur de la justice.	X nombre de batiments de protection réhabilités à travers la province de lom ami. X nombre de ptf interviennent dans le secteur de la justice.
TOTAL										1,04		

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Ressources productives et possibilité de croissance	Base des ressources	Mauvaise gouvernance	Promotion des stratégies de mobilisation des ressources	Faible mobilisation des ressources						2	Mettre en place un mécanisme de mobilisation et suivi des stratégies	Niveau d'application des stratégies
		Manque de collaboration. Présence de la guerre et des conflits d'intérêts	Mobilisation dans le cadre de coopération bilatérale et multilatérale pour la réalisation des projets dans la province	Faible capacité d'absorption des ressources						2	Mettre en place les nouvelles unités de production et modernisation de l'existant	Nombre des unités de production installées
		Non respect des textes légaux. Insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée	Accroître les recettes fiscales et non fiscales en vue de soutenir les programmes du développement de la province	Faible compétitivité de l'économie						2	Stricte application de la loi des finances publiques	Niveau d'amélioration de performance du système de gestion des finances publiques
	Infrastructures	Non disponibilité des moyens, manque des outils et matériels appropriés et mauvaises gouvernance	Mise en place de la politique de reconstruction et de réhabilitation permanentes de toutes les infrastructures de base de la province	Réhabilitation et entretien des quelques infrastructures de base notamment les routes de dessertes agricoles						2	Redynamiser la commission provinciale en matière de sensibilisation et conscientisation des usagers routiers	Nombre de km des routes réhabilitées, nombre des usagers routiers sensibilisés

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Ressources productives et possibilité de croissance	Infrastructures	Manque des disponibilisation des moyens, manque d'une politique de suivi au niveau exécutif, les conflits intercommunautaires	Poursuivre la construction, équipement, entretien et maintenance des insfrastructures sanitaires	Réhabilitation, construction et équipement de quelques centres de santé, hgr						2	Créer un cadre de concertation et de suivi provincial, formation continue des spécialistes dans différents domaines de la santé	Nombre des centres de santé et hgr construits et équipés, nombre des médecins spécialistes formés
		Manque de financement. Mauvaise gouvernance	Poursuivre la réhabilitation et la construction des toutes les écoles de la province	Réhabilitation des infrastructures scolaires						2	Augmenter l'enveloppe allouée au budget de la province pour la construction, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures scolaires et académiques	% Du budget alloué aux infrastructures économiques de bases, part de budget provenant des autres bailleurs de fonds pour les infrastructures de base
		Marque des moyens disponibles, mauvaise gouvernance	Intensifier la construction des marchés et entrepôts ruraux	Construction de quelques entreprôts et marchés ruraux						2	Dispobiniliser une bonne politique de gestion dans la province	Nombre d'entrepôt et marchés construits et réhabilités
	Economie informelle et illicite	Manque de techniciens ou spécialistes en matière de prospection. Absence d'un cadre de conservation et de suivi des exploitants miniers. Absence des services de ceec en province	Renforcer le pouvoir de l'etat à travers saescam au niveau provincial. Identification et repertoire de carrés miniers sur l'espace de la province	Existence de quelques mines à exploitation artisanale						2	Créer des comités locaux des foyers miniers à exploitation artisanales. Appel des investisseurs pour mobiliser l'exploitation minière. Repertoir de tous les miniers au niveau de la province	Nombre des foyers miniers. Nombre des carrés miniers. Quantité de minérais exploités dans la province par catégorie

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Ressources productives et possibilité de croissance	Economie informelle et illicite	Absence des institutions bancaires et financières. Manque de l'électricité	Relever les tissus économiques de la province. Améliorer la situation socio-économique de la population de la province.	Dégradation du tissus économique et agravation de la misère de la population au niveau provincial.						1	Faire le plaidoyer pour l'installation des institutions bancaires et financières.	Nombre de plaidoyer
		Mauvaise gouvernance	Promouvoir les insductions de transformation dans la province. Promouvoir les institutions de micro-finances dans la province	Manque d'industrie de transformation dans la province						1	Faire le plaidoyer sur la construction de barrages hydroélectriques. Application strict des textes légaux règlementaires en matières	Nombre des rencontres avec les apa pour l'installation bancaires et financière, et la construction d'un barrage
	Inégalité	Insuffisance du personnel technique d'encadrement. Insuffisance de motivation. Insuffisance du système d'encadrement et de service du personnel technique	Production agricole et agropastorale modernisée et contribuant proportionnellement à la croissance démographique	Faible production agricole, agropastorale fortement traditionnelle et fort accroissement démographique						1	Mettre le moyen subsatanciel pour relancer le secteur agricole, agropastoral afin d'amorcer un élan d'une économie du marché	Part de la production agricole et agropastotale au niveau de la province
		Conflits fonciers. Manque d'application des textes de lois qui règlement l'environnement et la gestion des ressources	Accès facile à l'occupation des terres arables. Application des textes légaux	Absence des textes légaux règlementaire de la production agricole et agropastorale						1	Mettre en application des textes légaux règlementaires en matières agricoles et foncières	Niveau d'application des textes légaux et règlementaires

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Emplois et moyens de subsistance	Inégalité	Discrimination des sexes. La tradition (mœurs et coutume retrograde)	Répartition équitables des tâches ménagères entre homme et la femme	Surexploitation de la femme dans l'agriculture familiale						1	Mettre en application des textes légaux sur la parité	Niveau d'explication des textes légaux et règlements
	Cadre politique et environnement favorable pour l'emploi et les moyens de subsistance	Manque d'application des textes légaux règlementaires en matière de l'emploi et de l'administration au niveau de la province	Encadrement, promotion et création des structures d'emplois. Respect du paiment du simg.	Absence des structures.						1	Amélioration des conditions d'accès à l'emploi et paiement d'un salaire decent.	% D'emplois créés par an et par secteur
		Mauvaise gouvernance	Mise en application de textes légaux en matière de sécurité sociale	Absence de la sécurité sociale						1	Faire le plaidoyer auprès des apa	Nombre de séances de plaidoyers
	Quantité et qualité de l'emploi (y compris la productivité agricole)	Mauvaise gouvernance. Absence de l'emploi. Manque d'initiative en matière de l'emploi	Réduire le chômage et améliorer les salaires en commençant à payer le simg	Niveau de chômage élevé.						1	Appuyer la relance des secteurs d'emplois (agricole, etc.)	Nombre de séances de plaidoyers
		Absnece de la prestation sociale	Mise en place de la politique provinciale en matière de protection de l'emploi et réajustement de salaire	Disparité de salaire selon catégorie des emplois et non application du simg						1	Faire le plaidoyer auprès des apa. Renforcer le partenariat public-privé	Nombre de séances de plaidoyers

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Emplois et moyens de subsistance		Conflits inter-institutionnels et interne-communautaire	Mise en place de la politique provinciale en matière de protection de l'emploi et réajustement de salaire	Manque des politiques de l'emploi et de formation au niveau provincial						1	Faire respecter les textes légaux. Privileger le dialogue	Nombre des emplois créés. Taux de chômage
	Accès aux opportunités / distribution	Mauvaise gouvernance	Rajeunir et renfocer les capacités des agents de l'etat	Ressources humaines vieullissantes, non qualifiées et mal encadrées						1	Promouvoir les compétences locales	Nombre des agents rajeunis
		Mauvaise gouvernance	Promouvoir la création des centres de formations professionnelles et techniques	Insuffisance des centres de formations professionnelles						1	Créer les écoles des formations professionnelles	Qualité de formation dispensée, nombre d'écoles de formations professionnelles créées
		Mauvaise gouvernance	Promouvoir et appuyer les initiatives sur la création des institutions bancaires et financières dans la province	Absence des institutions financières pour l'accès au crédit et au financement du secteur agricole						1	Appuyer les initiatives privées de la création des institutions financières	Nombre d'institutions fianncières créées et appuyées
		Enclavement de la population. Tracasserie administrative	Amélioration de climat des affaires dans la province	Climat des affaires peu incitatifs						1	Faire appliquer la règlementation du climat des affaires	Niveau d'application des textes légaux.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimen-sions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actu-elle	Phase 1: crise	Phase 2: re-construction & réforme	Phase 3: sta-bilisation	Phase 4: transforma-tion	Phase 5: résil-ience	Echelle	Activités recom-mandées	Indicateurs au niveau du pays
Développement du secteur privé	Créer un environnement favorable au développement du secteur privé	Manque de volon-taire politique. Défi-cit d'informations en matière de climat des affaires	Vulgarisation et application intégrales des textes légaux sur le climat des affaires	Faible application des textes légaux						1	Définir une bonne politique provin-ciale et promou-voir le climat des affaires.	Niveaux de réalisa-tion des réformes. Nombre des rencontres avec les apa
		Conflit inter-eth-nique. Enclavement et manque de l'élec-tricité, méfiance	Amélioration de la sensibles du pouvoir d'achat de la population	Faible pouvoir d'achat de la population						1	Sensibiliser la population en matière de la législation sur le climat des affaires. Faire un plaidoyer pour le désenclavement de la province. Construire des barrages hydroélectriques dans la province	Nombre des citoy-ens sensibilisés. Nombre des ren-contres entre les parties prenantes
	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Manque d'inves-tissement. Manque des institutions de micro-crédits	Création de la classe moy-enne dans la province	Inexistance d'une classe moyenne dans la province						1	Installer les entre-prises privées et des institutions de micro-crédits	Nombre d'entre-prises installées. Nombre d'in-stitutions de micro-crédits installées
		Désintéressement du pouvoir politique provincial.	Promotion du partenariat public et privé, promotion à laparticipation du secteur privé dans l'économie. Mise en place effective du conseil économique et social	Absence des investisseurs et des expatriers au niveau de la province						1	Mettre en place un mécanisme d'appui à l'en-treprenariat qui comprendrait un package d'instruments financier, d'ac-compagnement de facilitation d'implantation et d'incitation fiscale.	Nombre d'emplois créés par secteur privé.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Développement du secteur privé	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Manque et fuite des capitaux et mœurs et coutumes rectrogrades	Faire le plaidoyer sur les activités de fonds de promotion industriel	Faible suivi des activités de fonds de promotion industriel						2	Redynamiser le fonds de promotion industriel. Faire respecter les conventions et contrats signés	Nombre d'industries créées par secteur privé.
		Mauvaise gouvernance	Création des emplois	Faible nombre des emplois dans les secteurs de base						2	Créer les emplois dans tous les secteurs	Niveau de l'emploi
	Égalité d'accès aux opportunités d'investissement	Manque de garantie comme gage.	Améliorer les conditions du système d'octroi des crédits	Accès limité aux crédits						2	Privilégier la justice distributive en vue d'offrir la même chance à tous	Nombre des crédits à louer
		Favoritisme, discrimination tribalo-ethnique, clientelisme	Appliquer les réformes encours notamment sur les plans social, juridique, fiscal et économique	Absence d'une politique de protection sociale au niveau provincial						1	Poursuivre les réformes encours en ces matières	Nombre des réformes réalisées
		Desinstéressement des privés aux opportunités ouvertes. Accès difficile à l'information	Assoir la politique adéquate en gestion des ressources naturelles au niveau de la province	Insuffisance d'intervention de l'apa provinciale dans la gestion des conflits liés aux ressources naturalles						1	Promouvoir les activités des sensibilisations dans le secteur privé	Nombre des séances de sensibilisation
		Conflits inter-institutionnels. Conflits fonciers et inter-communautaires	Améliorer les conditions d'exploitation en modernisant l'exploitation des ressources naturelles à travers les investissements	Faible exploitation artisanale de minerais par la population						2	Respecter les textes légaux. Privilegier le dialogue	Niveau de respect des textes légaux. Nombre des séances de travail

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	Manque de la volonté politique	Implication des autorités de l'etat en matière de gestion des ressources naturelles au niveau de la province	Faible implication de l'etat dans le règlementation et les respects des textes légaux						2	Mettre en place des politiques adéquates pour sécuriser l'exploitation des ressources naturelles	Niveau de respect des textes légaux
		Non respect de droit coutumier	Elaboration des lois qui prennent en compte les désidratas de la population ainsi que le droit coutumier	Forte frustration de la population par rapport à l'exploitation des ressources naturelles par les apa						1	Appliquer les lois envigueurs en la matière au niveau de la province	Nombre des lois à faire respecter
	Capacité pour la gestion des ressources naturelles et l'application des contrats	Manque d'équipements et matériels de sécurisation des ressources naturelles	Rétablissement et renforcement des services de l'etat sur toute l'étendue de la province	Faible instivessement dans le secteur de ressources naturelles						2	Renforcer les structures de contrôles en matière de gestion de ressources naturelles et faire respecter les protocoles d'accord	Nombre des structures de contrôles existants
		Manque des resolutions des conflits fonciers, agricoles, forestiers et miniers par l'autorité locale. Manque de moyens et le désintéressement de l'apa	Repertoire et identification de toutes les différentes ressources naturelles et surveiller la commercialisation des matières premières et minérales de la province	Non valorisation des ressources naturelles						1	Créer des conditions des affaires pour plus d'investissements	Taux d'accroisseent des investissements publics dans les ressources naturelles

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Gestion des ressources naturelles	Performance de la gestion des ressources naturelles	Non disponibilisation de ligne budgétaire conséqentes à l'exploitation les ressources naturelles	Disponibiliser les moyens conséquents pour l'exploitation des ressources naturelles	Manque des fonds pour l'exploitation des ressources naturelles						1	Mettre en place une stratégie politique appuyant l'exploitation effective des ressources naturelles provinciales	Taux d'exploitation des ressources naturelles
		Absence d'un cadre de consertation. La reconnaissance de droit coutumier	Harmonisation des différents textes légaux et règlementaires; valoriser l'exploitation de nos ressources naturelles afin de diminuer le déplacement de la population causé par le manque agr	Persistance de l'exode rural et recrudescence de toutes les formes de conflits						1	Renforcer le mécanisme de valorisation des ressources naturelles	Nbres des textes légaux et règlementaires appliqués
	Distribution des ressources naturelles	Non prise en compte de revendication de population dans la gestion des ressources naturelles	Distribution équitable et équilibrée de ressources naturelles pour toutes les catégories de la population	Mauvaise répartition de revenus provenant des ressources naturelles au détrument des autochtones						1	Accroître l'équité dans la distribution de revenus issus des ressources naturelles	% Des autochtones satisfaits
		Absence de transparence et traçabilité de recettes issues des ressources naturelles	Prospection et exploitation de service national en vue de quantifier les réserves	Absence d'études d'explorations en matière de ressources naturelles						1	Permettre l'accès aux ressources naturelles et distribution équitables des ressources naturelles pour toutes les catégories	Nombre de sites explorés et exploités
TOTAL										1,08		

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Production des recettes	Conditions pour la collecte de l'impôt et des droits de douane	Absence de la volonté politique	Dotter les locaux appropriés ,outils informatique, les moyens de deplacement et un personnel qualifié	Absence de locaux appropriés,d'outils informatique,du personnels qualifiés et de moyens de deplacement						1	Faire un plaidoyer auprès des gouvernants	Batiments construits,outil informatique acheté, personnel competent,moyen de transport
		Manque des moyens financiers et de placement	Cartographier les contribuables et les assigetis	Inexistence du repertoire des assigetis et contribuables						1	Identification des assigetis et contribuables pour elargir l'assiette fiscale .	Carthographie presenté .
		Préssion fiscale exagerée,tracasserie fiscale,non vulgarisation de la loi fiscale	S'acquitter régulierement aux obligations fiscales	Inexistence de la culture fiscale						1	Creation d'un guichet unique de perception et vulgarisation de la loi fiscale	Maximisation des recettes et collaboration entre contribuable et services de l' etat.
	Politique fiscale	Inssufisance des experts et moyens	Identifier tout les secteurs porteurs de la croissance économique	Non identification des secteurs porteurs de la croissance économique						1	Proceder à l'identification des secteurs porteurs de la croissance économique	Rendement economique amelioré.
		Non priorisation de l'agriculture et l'élevage dans la province	Developper l'agriculture et l'élevage dans la province	Absence d'appui à l'agriculture et l'élevage						1	Insciter l'executif à placer l'agriculture et l'élevage parmis les priorités de la province	Croissance de la production agro-pastorale.
		Absence de la volonté politique	Etendre les édits sur la fiscalité	Insuffisance de quelques édits provinciaux sur la loi fiscale						2	Faire un plaidoyer auprès de l'organe politique	Nombre des edits disponibles

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Production des recettes	Capacité de l'administration fiscale et douanière	Un recrutement fantesiste et tribale	Récrutement sur base de competence et merite	Politisation de l'admistration fiscale rendant l'inefficaté de la régie provinciale						1	Intensifier la lutte contre la politisation et le tribalisme	Nombre personnesls efficaces.
		Non separation des recettes nationales et provinciales	Recouvrement des recettes separées selon les niveau (nationales et provinciales)	Chevauchement des administrations fiscales (nationales et provinciales) causant la tracasserie fiscale						1	Clarifier des attributions et la competence	Attributions et competances respectés .
		Non renforcement des capacités et non équipement	Renforcement de capacités et bonne gestion des ressources humaines et materieles par les services habiletés	Insuffisance des réssources humaines et materielles						2	Identifier les inssufissances, proceder au recritement, equipement et reforcement de capacité pour la bonne gestion des materiels	Nombres des peresonnels formés, nombre d' equipement augmenté,gestion rationnelle
	Performance de l'administration fiscale	Faible collaboration entre les regies et les services	Instaurer la traçabilité	Non respect du circuit de la chaine de recettes						2	Personnesl efficaces.	Augmentation d' indice de recette
		Manque de motivation	Bonne canalisation des recettes dans la caisse de l'état	La fraude , evasion fiscale et corruption						2	Attributions et competances respectés .	Curcuit de canalisation constatée
		Multiplicité de taxe,tracasserie fiscale,-pression fiscale	Adapter la nommenclature des impots et taxe en tenant compte du pouvoir d'achat de la population	Budgetisation des taxes non mobilisable sans tenir compte de pouvoir d'achat de la population						2	Nombres des peresonnels formés, nombre d' equipement augmenté,gestion rationnelle	Nombre des edits

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Administration publique	Gestion financière publique et approvisionnement	Absence de la volonté politique,manque des personnes competants dans la matiere	Affectation rationnelle des ressources financieres de l'etat	Mauvaise affectation des ressources financieres de l'etat						1	Appliquer les lois et textes regissant la gestion de finance publique	Niveau d' execution du budjet presion fiscale elagué
		Absence des organes des passations des marchés publiques	Creation des structures et respect des normes de passation des marchés publiques	Inexistence des structures locales de passation de marchés publiques						1	Vulgariser les procedures et les lois relatives au marché publique	Existance de structure et passation de marché
		Manque de volonté politique	Susciter la volonté du pouvoir central et la regularité dans l'envoi de la retrocession	Mauvaise volonté et envoie irrégulier de la retrocession par le pouvoir central						3	Faire un plaidoyer au prés du pouvoir central	Retrocession regliliére en province
	Gestion des ressources humaines	Interference politique et absence de profil	Personnel formé et compétent	Insuffisance d'un personnel competent et formé						2	Promouvoir la creation des structures de l'emploie	Nombre des personnes formées et competant
		Absence de la volonté politique,et absence des moyens financier	Rajeunir l'administration	Viellissement du personnel dans l'admistration publique locale						3	Accelerer le processus de mise en retraite	Nombre des jeunes recrutés , nombre vieux retretés.
		Budget moins constistant	Ameliorer les conditions salariales et budgetisation des personnels impayés	Non budgetisation du personnel et médiocrité du salaire						1	Augmenter le budget	Nombre du personnels engagés et payer regulièrement.

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: crise	Phase 2: reconstruction & réforme	Phase 3: stabilisation	Phase 4: transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Administration publique	Responsabilité, transparence et intégrité dans la fonction publique	Recettes mal collectées, mal canalisées et gerer de manière peu performantes et moins participatives	Promouvoir la transparence	Absence de la confiance de la population envers les dirigents						1	Suivi d'un processus de recouvrement de recettes par le contrôle citoyen.	Nombre des contrôles effectués.
		Mauvaise gouvernance dans économie.	Rendre la gestion adequate et efficace	Ineficacité de la gestion de finance publique						1	Application rigoureuse des textes legaux à la matiere	Nombre des textes legaux misent en application.
		Non application des textes à la matiere	Poursuivre le processus d'elaboration de compte	Elaboration d'un édit sur la reduction de comptes						4	Faire appliquer et respecter les textes legaux	Nombre edits.
Fourniture de service	Cadre réglementaire (rôle de l'état dans la fourniture des services)	Absence des lignes budgetaire dans le budget national et provincial dans la fournitures des services de base	Presence totale de l'etat en matiere de fourniture de service de base	Insufisancede la presence de l'etat en matiere de distribution des services de base						2	Faire un plaidoyer au- pres de l'autorité budgetaire tant provinciale que nationale.	Nombre des reunions tenues.
		Manque de financement ,facture impayée cout d'exploitation élevée,vetustée de l'outils de production	Non existence	Inssufisance de l' eau potable sur l' etendu de la province de lomamami						2	Elargissement du reseau dans des grandes villes et centre, deservir le monde rural en forage hydraulique et amenagement de source d'eau	Nombre d'abonnés raccordés au niveau des villes et territoires ,nombre des puits forés et nombre des sources réamenagées dans les milieux ruraux.
		Manque de financement et d'harmonie entre les institutions dans la province executif et ensemblé provicial	Electrifier les grandes villes(kabinda et muene ditu)	Inexistance de l' electricité sur toute l' etandus de la province						1	Construction du barrage de lukashiyi et kafumbu	Barrage construit et nombre d'abonnés

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimen-sions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actu-elle	Phase 1: crise	Phase 2: re-construction & réforme	Phase 3: sta-bilisation	Phase 4: transforma-tion	Phase 5: résil-ience	Echelle	Activités recom-mandées	Indicateurs au niveau du pays
Fourniture de service	Cadre réglementaire (rôle de l'état dans la fourniture des services)	Impayement et modiciter du salaire du personnel enseignant,absence des cicursales des banques commercia-les luilu,ngandajika et lubao	Une bonne qual-ité de l'éducation	Mauvaise qualité de l'education						2	Ameliorer les conditions salari-ales, assouplir le système de paie, combattre les maux qui rongent l'éducation,faire le plaidoyer pour la gratuité de l'einsegnement.	Qualité amiliorée, evaluation de niveau de l' ap-prenant
		Insuffisance d'équipement et d'infrastructures sanitaires,impaye-ments et modicité de salaire ,manque de renforcement de capacité,pauvreté(manque de pouvoir d'achat par la com-munauté)	Bonne qualité des soins	Mauvaise qualité de la sante dans presque à 90%						2	Constructruire les infrastrures bien équipées,amelior-er les conditions salariales du personnels soi-gnant,renforcer les capacités,en-courager la creation des mu-tuelles de santé dans la province	Bonne suivi et nombre elevé des malades geurris
	Capacité pour la fourniture des service	Récrutement fantai-siste,politisation de l'administration	Disponibilité des ressources humaines	Insuffisance des ressources humaines						2	Mettre en place une politique de recrutement objectif basée sur l' ethique et la competance.	Nombre des per-sonnels qualifiés et competants.
		Absence des res-sources financieres stables	Acquerir les infra-structures pour tout le service de base	Insuffisance des infrastructures						2	Faire un plaidoyer aupres du gouver-nement national que provincial et aupres du ptf	Nombre des infrastructures acquises .

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES												
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Causes de risques**	**Facteurs de résilience**	**Situation actuelle**	**Phase 1: crise**	**Phase 2: reconstruction & réforme**	**Phase 3: stabilisation**	**Phase 4: transformation**	**Phase 5: résilience**	**Echelle**	**Activités recommandées**	**Indicateurs au niveau du pays**
Fourniture de service	**Capacité pour la fourniture des service**	Mauvaises politique fiscale (coulage des recettes de l' etat)	Accroitre les ressources financieres propres et les stabiliser.	Insuffisance des ressources financieres						1	Amelioration du climat des affaires	Croissance de nombre des entreprises ou investisseurs implantés dans la province .
TOTAL										1,04		